

*nos  
recherches  
changent  
le monde*

**CONTINUITÉ ET  
COHÉRENCE DANS  
L'ACTION**

RAPPORT ANNUEL DE  
GESTION 2006-2007

JUILLET 2007

Fonds de recherche  
sur la société  
et la culture

Québec 



# **CONTINUITÉ ET COHÉRENCE DANS L'ACTION**

RAPPORT ANNUEL DE  
GESTION 2006-2007

JUILLET 2007



## TABLE DES MATIÈRES

le message du président-directeur général	5
la déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents	7
le Fonds Société et Culture et son environnement	9
les faits saillants 2006-2007	13
les résultats 2006-2007	15
orientation 1 : consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents	23
orientation 2 : soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec	33
orientation 3 : contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances	39
orientation 4 : appuyer et servir la communauté de la recherche, contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation	43
les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2007	53



## LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté, en novembre 2006, l'honneur de prendre la direction du Fonds Société et Culture, une organisation dédiée à la communauté des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. J'ai l'intention de poursuivre sans relâche le travail de consolidation, de concertation et de partenariat orchestré par le Fonds depuis trois ans, et ce, dans un souci constant de faire de l'organisme un acteur-clé dans le développement du système québécois de recherche et d'innovation.

Le *Rapport annuel de gestion 2006-2007* fait état des défis que le Fonds Société et Culture a relevés au cours de la dernière année. L'année 2006-2007 en fut une de continuité. Fort d'une culture de consultation, équipé d'une solide armature de programmes et soutenu par une organisation efficace, le Fonds a tablé sur la cohérence d'une programmation adaptée à la réalité mouvante des pratiques de recherche tout en misant sur ceux et celles qui construisent, partagent et utilisent les connaissances. Continuité et cohérence ont donc motivé son action, action d'ailleurs qui s'inscrit dans la foulée de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)* rendue publique en décembre 2006.

À travers ses interventions, le Fonds a continué d'accorder la priorité à la relève scientifique, en privilégiant les programmes de bourse ainsi que les programmes de soutien au démarrage de carrière en recherche. En 2006-2007, le Fonds a soutenu directement les travaux de quelque 400 nouveaux chercheurs, nouveaux chercheurs-créateurs et postdoctorants et près de 900 étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles investis dans la compréhension des grands enjeux de sociétés. Au chapitre de la programmation, le principal chantier a été la mise à jour du programme *Regroupements stratégiques*, alimentée par une série de consultations sur les orientations et les modalités de soutien aux grands ensembles de chercheurs. Le Fonds a également mis de l'avant quelques projets ciblant plus particulièrement les étudiants, notamment des bourses d'initiation à la recherche au premier cycle et des bourses de recherche en milieu de pratique, afin de favoriser l'acquisition d'expériences de recherche, l'accroissement des compétences en innovation et le partage des connaissances.

L'année 2006-2007 fut également une année au cours de laquelle l'accent fut mis sur l'élargissement et la diversification de partenariats. Le Fonds a participé activement aux comités de pilotage chargés d'élaborer les stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien avec les défis *Pauvreté, Habitudes de vie, Efficacité du système de santé* et *Formation*, défis issus d'une vaste enquête de prospective Science, Technologie et Société (STS) pilotée par le Conseil de la science et de la technologie. Au chapitre des actions concertées, ce fut une période d'intense activité avec le lancement de thématiques de grande envergure (la

pauvreté et l'exclusion sociale ; les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent ; la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement), thématiques qui ont mobilisé chacune des enveloppes de plus d'un million de dollars. La tendance à la diversification des thématiques et des partenaires s'est accentuée, ce qui a demandé une ouverture du programme à des modalités de soutien plus variées et mieux adaptées aux objectifs et à la spécificité des thématiques.

En ce qui a trait au rapprochement recherche-société, le Fonds a multiplié ses activités en matière de promotion de la recherche en SSHAL. Un troisième numéro de la revue *Recherches Innovations* a vu le jour où figurent notamment des éléments de réflexion sur le « transfert des connaissances indispensable à l'innovation ». Des mesures ont également été prises pour intensifier des collaborations avec les centres de liaison et de transfert de connaissances par les programmes d'infrastructures de recherche. À cela s'ajoute l'offre d'une vocation « rapprochement recherche-société » dans le cadre du nouveau programme *Regroupements stratégiques*. Finalement, le Fonds a organisé de nombreuses activités de suivi et de transfert de connaissances de même que des forums dans le cadre des actions concertées.

En termes d'organisation, le Fonds a poursuivi ses efforts pour offrir une structure efficace et conviviale, et maintenir une qualité de service de haut niveau pour la clientèle et les partenaires. L'expertise du Fonds en matière d'évaluation a été mise à nouveau à contribution notamment dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et des Chaires de recherche du Canada. De nouveaux outils informationnels ont été mis en place et de nouvelles politiques administratives ont été élaborées. En somme, le Fonds Société et Culture, en tant que gestionnaire de fonds publics, a continué à faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et à mettre tout en oeuvre pour appuyer la communauté de la recherche, pour assurer une reddition de comptes avec diligence et transparence, bref pour sans cesse améliorer sa gouvernance et sa gestion.

De par sa mission, le Fonds joue un rôle de premier plan dans le soutien à la formation de la relève en sciences sociales et humaines, en arts et lettres de même qu'à la recherche et à l'innovation sociale. Tout en préservant les acquis, j'entends continuer à miser sur l'appui solide de la communauté universitaire et de nos partenaires pour faire valoir l'importance du développement de la recherche dans les grands domaines couverts par le Fonds, et ce, afin de faire du Québec une véritable société du savoir, reconnue pour son sens de l'innovation, l'excellence de ses chercheurs et la qualité de sa main-d'oeuvre.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Babin', with a stylized flourish at the end.

Jacques Babin

## LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent *Rapport annuel de gestion 2006-2007* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2006-2007* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds Société et Culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

Aussi, par la présente, je déclare que les données contenues dans le présent rapport ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2007.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Babin', with a stylized flourish at the end.

Jacques Babin

La vice-présidente à l'administration et à l'information,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lucie Girard', with a stylized flourish at the end.

Lucie Girard



# LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

## MISSION

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a pour mission de soutenir financièrement et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Le Fonds doit également établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales. Sa raison d'être est de contribuer à faire du Québec une véritable

société du savoir, reconnue pour l'excellence de ses chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche.

Le principal levier d'intervention du Fonds est l'offre de bourses et de subventions qui apportent un soutien financier aux étudiants et aux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les 13 grands domaines cartographiant les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres.

## DOMAINES DE RECHERCHE

Le champ de responsabilité du Fonds Société et Culture renvoie à 13 domaines de recherche :

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 mars 2007

**Jacques Babin**

*Président-directeur général*

**Johanne Archambault**

*Directrice de la coordination  
et des affaires académiques*  
CSSS - Institut universitaire  
de gériatrie de Sherbrooke

**Marie-Andrée Beaudet**

*Professeure*  
Département des littératures  
Université Laval

**Raffaella Commodari**

*Étudiante en droit*  
Université McGill

**Louise Gaudreau**

*Professeure*  
Département d'éducation et de pédagogie  
Université du Québec à Montréal

**Bruno Jean**

*Professeur*  
Département des sciences humaines  
Université du Québec à Rimouski

**Lynn Kassie**

*Avocate et associée*  
Cabinet Robinson Sheppard Shapiro

**Berthe A. Lambert**

*Professeure*  
Département des sciences de la gestion  
Université du Québec à Rimouski

**Mireille Mathieu**

*Présidente-directrice générale*  
Centre de liaison sur l'intervention et la  
prévention psychosociales

**Alain Noël**

*Professeur*  
Département de science politique  
Université de Montréal

**Monique Régimbald-Zeiber**

*Professeure*  
École des arts visuels et médiatiques  
Université du Québec à Montréal

**Josée St-Pierre**

*Professeure*  
Département des sciences de la gestion  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Marie Simard**

*Professeure associée*  
École de service social  
Université Laval

**Jean-Noël Tremblay**

*Chargé de cours*  
École nationale d'administration publique

MEMBRE OBSERVATEUR

**Geneviève Tanguay**

*Sous-ministre adjointe à la recherche, à la  
science et à la technologie*  
Ministère du Développement économique, de  
l'Innovation et de l'Exportation

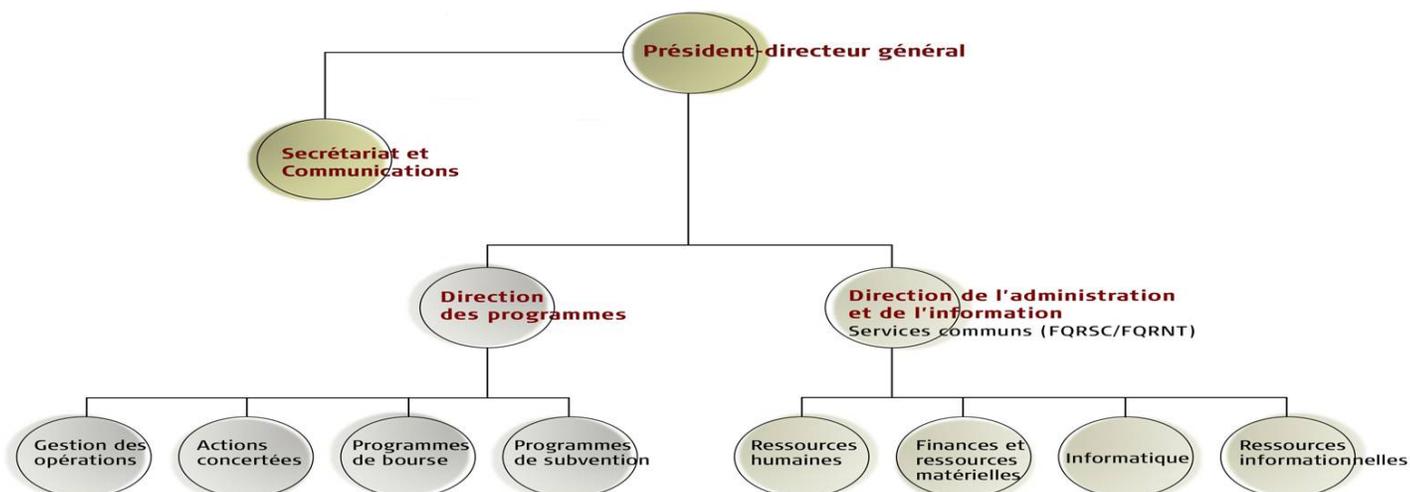
## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le Fonds Société et Culture est un organisme autonome, dirigé par un président-directeur général et doté d'un conseil d'administration. Il relève du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

En date du 31 mars 2007, le Fonds comptait dans son plan d'effectif trois cadres incluant le président-directeur général, 11 professionnels et 10 employés de soutien. Le personnel affecté exclusivement au Fonds totalise 23 personnes à temps complet et une personne cyclique (9 mois/année) affectées à la direction des programmes et au bureau du président-directeur général. De plus, le Fonds Société et Culture partage, avec le Fonds Nature et Technologies, 25 employés dédiés aux

Services communs, responsables de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles. Plus précisément, quatre cadres, sept professionnels et 14 employés de soutien sont affectés aux Services communs. L'existence des Services communs permet des économies d'échelle considérables tout en assurant l'accès à un bassin d'expertise - dont aucun des Fonds ne pourrait bénéficier avec son seul budget - et en donnant la liberté à chaque Fonds de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins particuliers de sa clientèle. Il s'agit là de l'un des nombreux mécanismes de concertation et de collaboration mis en place entre les Fonds de recherche du Québec.

## ORGANIGRAMME DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE



## CLIENTÈLES ET PUBLICS CIBLES

La clientèle du Fonds est non seulement diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques, elle est également imposante. Le bassin potentiel de clientèle du Fonds inclut quelque 4 500 professeurs-chercheurs et plus de 16 000 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein en plus des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche. Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du Fonds, il en est également un partenaire. Les chercheurs, les établissements

et les gestionnaires sont des partenaires privilégiés présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux et la planification du développement du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, les groupes sociaux et communautaires qui sont, soit partie prenante des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit impliqués dans des équipes en partenariat soutenues par le Fonds, soit associés à des programmes conjoints.

GRAPHIQUE 1

### LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE



Source : CREPUQ, 2004; MELS (GDEU), 2005

## LES FAITS SAILLANTS 2006-2007

- Changement à la tête du Fonds Société et Culture avec l'arrivée en novembre 2006 d'un nouveau président-directeur général
- Mise à jour du programme *Regroupements stratégiques*
- Lancement de programmes de bourses ciblés pour la relève : bourses d'initiation à la recherche au 1<sup>er</sup> cycle et bourses de recherche en milieu de pratique
- Première fournée de projets dans le cadre du programme *Appui aux projets novateurs*
- Publication de la troisième édition de la revue *Recherches Innovations*
- Révision du Plan stratégique à la suite de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)* rendue publique en décembre 2006 qui prévoit des ressources additionnelles pour le Fonds au cours de la période 2007-2010
- Des investissements de 27,5 millions \$ en subventions et de 12,7 millions \$ en bourses. Un soutien financier à :
  - 883 étudiants à la maîtrise et au doctorat
  - 330 subventions d'établissement en carrière pour les nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
  - 63 stagiaires postdoctoraux
  - 28 revues de recherche et de transfert de connaissances
  - 114 équipes de recherche de différents stades et différentes configurations regroupant 1 101 chercheurs
  - 28 regroupements stratégiques rassemblant 1 279 chercheurs
  - 16 regroupements de recherche-crédation
  - 7 projets novateurs de recherche
  - 22 actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec
  - 6 centres affiliés universitaires
  - 3 instituts universitaires



## LES RÉSULTATS 2006-2007

La présente section du rapport fait état des résultats en regard du Plan d'action 2006-2007. D'entrée de jeu, un tableau présente les octrois que le Fonds a accordés en 2006-2007 par axe de programmation et par programme. Suit un bilan de l'état de la demande de bourse et de subvention aux différents concours tenus à l'automne 2006. Finalement, sont rapportés de façon détaillée les résultats obtenus en lien avec les objectifs poursuivis au cours de l'exercice financier 2006-2007. Ces objectifs sont regroupés en fonction des quatre grandes orientations stratégiques qui balisent les actions du Fonds, à savoir l'environnement de recherche, les priorités stratégiques, le rapprochement recherche-société et le soutien organisationnel.

TABLEAU 1  
**RÉPARTITION DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME  
(2006-2007)**

Programme	Nombre*	Montant*
<b>BOURSES</b>		
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>		
Bourses de maîtrise <sup>1</sup>	343	3 067 966
Bourses de doctorat <sup>2</sup>	502	7 797 934
Bourses de postdoctorat <sup>3</sup>	63	1 343 060
Autres bourses <sup>4</sup>	38	484 944
<b>TOTAL BOURSES</b>	<b>946</b>	<b>12 693 904 \$</b>
<b>SUBVENTIONS</b>		
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>		
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	318	3 975 195
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	12	138 070
Chercheurs-boursiers <sup>5</sup>	6	204 820
Programme stratégique de professeurs-chercheurs (volet salarial) <sup>5</sup>	13	309 944
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	1	15 000
<i>Sous-total</i>	<b>350</b>	<b>4 643 029 \$</b>

<b>Soutien à l'innovation et à la structuration</b>		
Regroupements stratégiques	28	5 880 342
Appui à la recherche-crédation	16	607 862
Soutien aux équipes de recherche	114	10 164 137
Appui aux projets novateurs	7	144 692
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège	8	116 118
<i>Sous-total</i>	<b>173</b>	<b>16 913 151 \$</b>
<b>Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique</b>		
Programme <i>Actions concertées</i> <sup>6</sup>	74	2 930 336
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	9	1 502 460
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	467 500
Projets spéciaux	17	125 880
Réseau conjoint FRSQ-FQRNT-FQRSC / Santé et sécurité au travail	1	16 500
Plateforme 3 Fonds	2	70 000
<i>Sous-total</i>	<b>105</b>	<b>5 112 676 \$</b>
<b>Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche</b>		
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	28	714 576
Portail électronique Érudit	1	85 000
<i>Sous-total</i>	<b>29</b>	<b>799 576 \$</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>657</b>	<b>27 468 432 \$</b>
<b>TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS<sup>7</sup></b>	<b>1603</b>	<b>40 162 336 \$</b>

\* Concours et engagements

#### NOTES

1. Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses.
2. Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourses et dans le cadre du programme de doctorat en recherche sociale.
3. Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.
4. Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 21 bourses de réintégration en recherche, 8 bourses dans le cadre des programmes thématiques, 9 bourses dans le cadre des programmes interculturels.
5. Programmes en déphasage. Les montants correspondent aux engagements seulement.
6. Sur les 74 octrois accordés dans le programme *Actions concertées*, on dénombre 62 subventions pour un montant total de 2 753 668 \$ et 12 bourses pour un montant total de 176 668 \$. L'ensemble des octrois indiqués incluent la part du Fonds et celle des partenaires.
7. Les États financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2005-2006, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent tableau.

## PLUS DE 40 MILLIONS \$ EN OCTROIS

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Fonds a versé 27 468 432 \$ en subventions de

recherche et 12 693 904 \$ en bourses de formation de chercheurs pour un montant global de 40 162 336 \$.

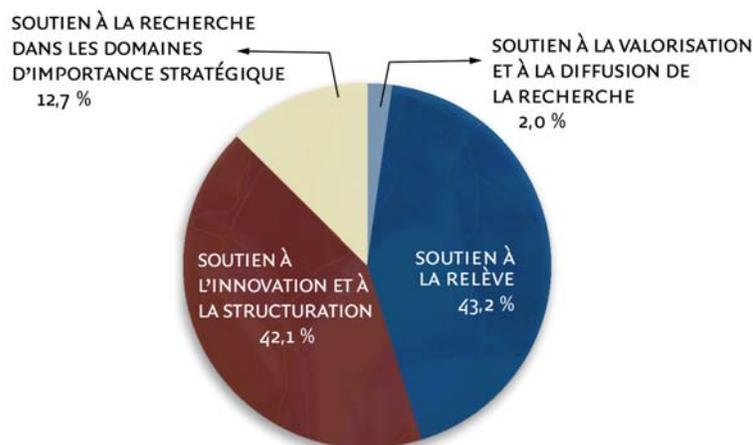
TABLEAU 2  
**MONTANTS OCTROYÉS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2006-2007)**

Axe de programmation	Octrois (\$)
Soutien à la relève de chercheurs	17 336 933
Soutien à l'innovation et à la structuration	16 913 151
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	5 112 676
Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche	799 576
	<b>40 162 336</b>

Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 43,2 %, est consacrée à la relève, qui englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrière de recherche. Il s'agit d'une proportion du budget similaire à celle de l'an passé, ce qui consacre les efforts du Fonds

accordés à la relève universitaire en vue de mieux répondre aux besoins de notre société en personnel hautement qualifié. Les sommes octroyées dans l'axe *Soutien à l'innovation et à la structuration*, notamment à travers 114 équipes de recherche et 28 regroupements stratégiques, mobilisent 42,1 % du budget.

GRAPHIQUE 2  
**RÉPARTITION (%) DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2006-2007)**



Les sommes octroyées dans l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* accaparent 12,7 % du budget, en incluant la part des partenaires. Encore là, il s'agit d'une proportion relativement similaire à celle de l'année précédente. Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* représente 2,0 % du budget total. Il

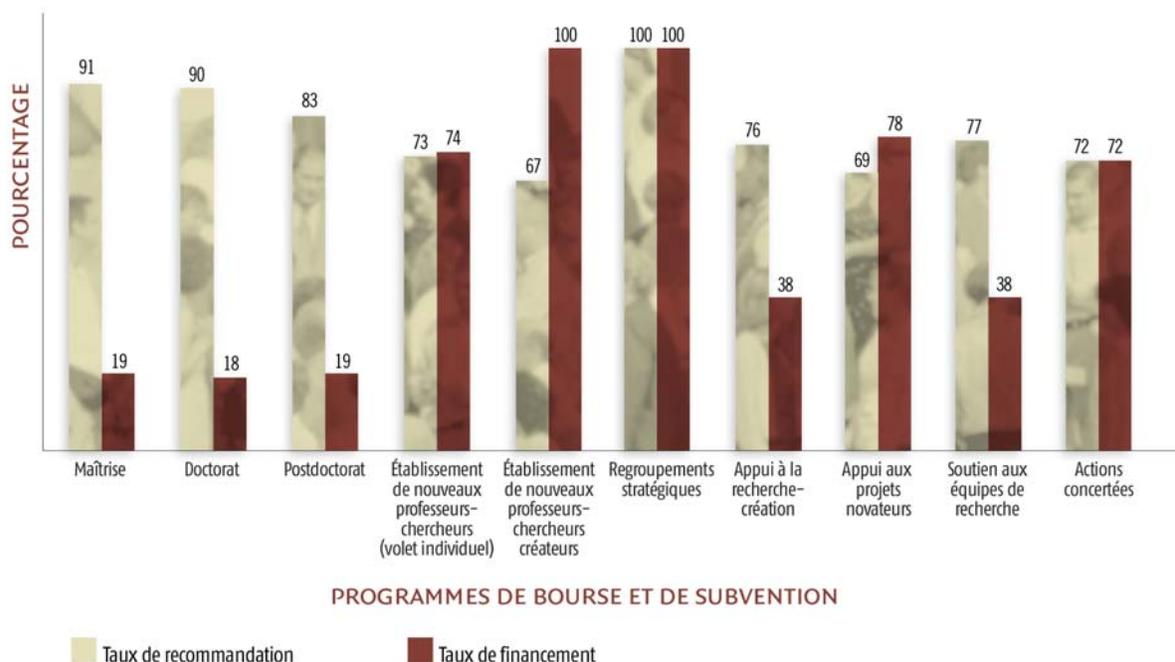
s'agit du soutien direct alloué à la mobilisation des savoirs à travers le programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* auquel s'ajoutent, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert des connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

TABLEAU 3 ET GRAPHIQUE 3

**TAUX DE RECOMMANDATION ET TAUX DE FINANCEMENT  
DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE ET DE SUBVENTION EN 2006-2007**

Programmes de bourse et de subvention	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement
	<b>a</b>	<b>b</b>	<b>c</b>	<b>b/a</b>	<b>c/b</b>
Maitrise	545	497	96	91%	19%
Doctorat	974	880	158	90%	18%
Postdoctorat	167	139	26	83%	19%
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	240	176	130	73%	74%
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	3	2	2	67%	100%
Regroupements stratégiques*	1	1	1	100%	100%
Appui à la recherche-crédation	17	13	5	76%	38%
Appui aux projets novateurs	13	9	7	69%	78%
Soutien aux équipes de recherche	99	76	29	77%	38%
Actions concertées	50	36	26	72%	72%

\* En 2006-2007, ce programme n'a pas tenu de concours. Il s'agit ici d'une demande de cofinancement interFonds.



## L'ÉTAT DE LA DEMANDE DE L'AUTOMNE 2006

Le Fonds a reçu quelque 2 000 demandes de bourse et de subvention aux différents concours tenus à l'automne 2006. Les concours de cette année se caractérisent par une diminution globale de fréquentation de l'ordre de 6 % par rapport à l'offre de programmes de l'an dernier. Cette baisse est plus prononcée dans les programmes de subvention que dans ceux des bourses. À noter qu'on observe cette tendance depuis trois ans, diminution attribuable notamment au rehaussement de la moyenne minimale requise au baccalauréat pour les candidats au niveau de la maîtrise et à une baisse de l'embauche de nouveaux professeurs en SSHAL.

## LÉGER REcul DE LA FRÉQUENTATION AUX PROGRAMMES DE BOURSE

Le Fonds a reçu 572 candidatures à la maîtrise et 913 au doctorat pour un total de 1 485 demandes admissibles, une baisse de 2 %

par rapport à la demande de l'année précédente. Cette légère diminution est attribuable essentiellement à la demande de bourses de 3<sup>e</sup> cycle qui est inférieure de 6 % en regard du précédent concours. Au niveau de la maîtrise, la demande s'est accrue de 5 % par rapport à l'an dernier. Quant à la demande admissible de bourses postdoctorales, elle glisse à 149 candidatures, comparativement à 167 au concours précédent, une baisse de l'ordre de 11 %.

En termes de profil par domaine de recherche, le portrait est comparable à celui des années antérieures. Les domaines les plus fréquentés dans les concours de 2007-2008, tous programmes de bourse confondus, sont *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* (21 %), *Arts, littérature et société* (16 %) et *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions* (10 %). On note un recul de la fréquentation dans plusieurs domaines de recherche, notamment *Éducation, savoirs et compétences* (19 %) et *Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine* (13 %), *Cultures, religions et civilisations* (13 %).

Au chapitre des établissements, les principales hausses viennent des universités en région (UQO avec 50 %; UQAC avec 22 %), de l'Université de Sherbrooke (15 %) et de l'Université Concordia (11 %) alors que les plus fortes baisses de la demande proviennent des Universités Laval, McGill et de Trois-Rivières avec des baisses gravitant autour de 10 %.

### **BAISSE NOTABLE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Fonds a reçu 369 demandes de subvention admissibles, se répartissant dans six programmes de subvention, soit une baisse globale de 16 % par rapport à la demande admissible enregistrée aux concours de l'année dernière.

Plus spécifiquement, on note un recul de 16 % de la demande au programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*, le nombre de dossiers admissibles glissant de 240 à 201. En revanche, du côté de la relève de chercheurs-créateurs, huit candidatures passent à l'étape de l'évaluation comparativement à trois dossiers l'an dernier. La fréquentation dans ces programmes reflète les embauches de nouveaux professeurs faites par les universités québécoises.

Par ailleurs, le programme *Soutien aux équipes de recherche* a fait l'objet d'une diminution de la demande de l'ordre de 22 %, passant de 99 candidatures au concours de l'automne 2005 à 74 à celui de l'automne 2006.

Près de la moitié des dossiers (47 %) provient d'équipes en émergence, proportion supérieure à celle de l'année précédente (36 %). Il s'agissait du dernier concours du plan quadriennal de ce programme et dans les circonstances, la baisse observée était anticipée de même que la transformation des types d'équipes soumettant leurs candidatures. Enfin, la demande dans le cadre du programme *Appui à la recherche-crédation* décroît légèrement, 14 candidatures comparativement à 17 l'an dernier.

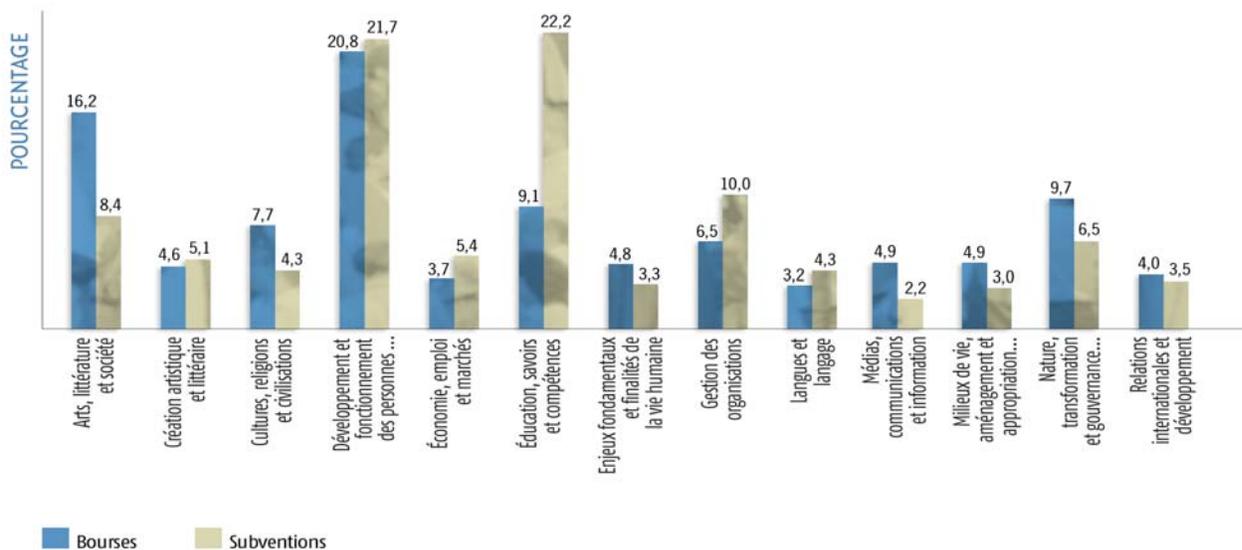
On ne remarque pas de changement majeur quant au profil de la demande par domaine du Fonds. Les domaines les plus fréquentés demeurent *Éducation, savoirs et compétences* et *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*. On note par ailleurs une diminution de la demande dans presque tous les domaines du Fonds, à l'exception des domaines *Langues et langage* et *Relations internationales et développement* qui enregistrent des hausses respectives de 23 et 8 %.

Finalement, sur le plan de la provenance des demandes, la baisse de fréquentation se remarque dans presque tous les établissements universitaires. L'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec en Outaouais font figure d'exception avec une augmentation de la demande.

TABLEAU 4 ET GRAPHIQUE 4

**DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2006**

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles et postdoctorale	Pourcentage sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	Pourcentage sur l'ensemble
Arts, littérature et société	265	16,2%	31	8,4%
Création artistique et littéraire	75	4,6%	19	5,1%
Cultures, religions et civilisations	126	7,7%	16	4,3%
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	340	20,8%	80	21,7%
Économie, emploi et marchés	60	3,7%	20	5,4%
Éducation, savoirs et compétences	148	9,1%	82	22,2%
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	78	4,8%	12	3,3%
Gestion des organisations	106	6,5%	37	10,0%
Langues et langage	52	3,2%	16	4,3%
Médias, communications et information	80	4,9%	8	2,2%
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	80	4,9%	11	3,0%
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	159	9,7%	24	6,5%
Relations internationales et développement	65	4,0%	13	3,5%
<b>Total</b>	<b>1 634</b>	<b>100%</b>	<b>369</b>	<b>100%</b>





## ORIENTATION 1

# CONSOLIDER L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE EN CONSERVANT LA CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS ÉMERGENTS

Le Fonds Société et Culture entend offrir à la communauté scientifique une architecture de programmes flexible, permettant le développement et le renouvellement d'une large base de recherche tout en accueillant la diversité des disciplines et des pratiques de recherche propres aux secteurs qu'il soutient. Cette double portée définit trois axes d'intervention et les objectifs qui s'y rattachent.

## AXE PREMIER

### CAPACITÉ DE RECHERCHE

OBJECTIF 1 : MISER SUR L'ADÉQUATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES  
NICHES DE FINANCEMENT

#### **MISE À JOUR DU PROGRAMME REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES**

La réflexion autour du soutien accordé aux grands ensembles de chercheurs s'est poursuivie au cours de l'exercice financier 2006-2007. Parmi les défis à relever, mentionnons le nécessaire équilibre entre la pérennité des regroupements performants existants et la capacité de répondre aux besoins émergents, la diversité des modes d'organisation et des pratiques de recherche et la nécessité de mieux soutenir l'internationalisation de la recherche. La question du transfert et de la valorisation des connaissances, le rôle central des regroupements dans l'animation scientifique et le rayonnement de créneaux d'excellence étaient également au menu. De cette période intense de réflexion a émergé une nouvelle mouture du programme *Regroupements*

*stratégiques*, version qui a été adoptée dans sa forme finale lors de la séance du conseil d'administration du mois de décembre 2006.

Les objectifs du programme demeurent les mêmes que ceux poursuivis lors de son lancement en 2001. Toutefois, les attentes du Fonds concernant l'excellence des activités de recherche et de formation à la recherche menées ainsi que la portée collective des actions et de l'animation scientifique des regroupements sont renforcées dans le texte même du programme. De plus, les modalités mises de l'avant pour permettre aux regroupements d'atteindre les objectifs poursuivis ont été modifiées. Le programme repose maintenant sur un principe de géométrie variable permettant aux regroupements d'adopter une configuration qui correspond à leurs pratiques et besoins de recherche. Le

nouveau programme reconnaît deux formes de regroupement, les centres et les pôles, et encourage ces derniers à développer ou consolider l'une ou l'autre des vocations suivantes : installation de recherche, rapprochement recherche-société et internationalisation. Le programme prévoit également des financements pour des regroupements en émergence et en fonctionnement. Les barèmes financiers du programme ont été modulés en fonction d'une enveloppe de base et de montants additionnels pour les vocations. Ces barèmes ont été revus à la baisse, se situant plus près de la subvention moyenne accordée. Avec cette nouvelle version du programme, le Fonds entend maintenir son soutien aux ensembles performants de chercheurs et accueillir de nouvelles structures de recherche prometteuses.

### **AJUSTEMENT CONTINU DES RÈGLES DE PROGRAMMES**

Encore cette année, certains programmes ont fait l'objet de modifications mineures. À la suite de commentaires formulés par les évaluateurs membres des comités, un seuil de passage a été ajouté aux critères portant sur la qualité du projet de recherche ou du projet de recherche-crédation dans les programmes *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs* et *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-crédateurs*. De plus, il est précisé dans les objectifs du programme dédié aux nouveaux professeurs-chercheurs que ceux dont la carrière de recherche est bien établie et qui jouissent d'une large reconnaissance institutionnelle ne sont pas visés par ledit programme.

Le programme *Appui aux projets novateurs* a également été révisé à la marge, permettant de refléter, dans le texte même du programme, la procédure d'évaluation mise au point lors de la tenue du premier concours de ce programme, à l'automne 2005. Le processus d'évaluation demeure en deux étapes : le dépôt d'un devis préliminaire, étape obligatoire et éliminatoire, suivi d'une invitation à présenter en personne, le projet de recherche innovant.

Le devis préliminaire est évalué sur la base du caractère original et innovant de la proposition soumise, et la pondération chiffrée proposée auparavant a été supprimée au profit d'une décision consensuelle et qualitative des évaluateurs sur ces aspects.

### **PREMIER SUIVI DES BOURSIERS FINANCÉS PAR LE FONDS**

Le suivi du boursier constitue cette année une des principales initiatives mises de l'avant par le Fonds afin d'assurer une évaluation continue de la portée de ses programmes. À cet effet, un questionnaire en ligne visant à documenter l'impact du soutien financier offert par le Fonds sur l'obtention du diplôme, la durée des études et l'insertion professionnelle a été transmis à 354 boursiers ayant reçu leur dernier versement en 2006, soit 167 candidats à la maîtrise et 187 candidats au doctorat. Parmi les principaux résultats, mentionnons :

- plus de 90 % considèrent que la bourse a été un facteur important ou très important pour la poursuite de leur programme de formation;
- près de la moitié des répondants (44 %) ont fait partie d'un groupe de recherche établi;
- la bourse du Fonds représente 70 % de l'ensemble des revenus des candidats. Par ailleurs, près des trois quarts des boursiers ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds. L'emploi occupé était, pour la majorité des candidats, assez ou fortement relié à leur formation (salaire pour travailler au projet de recherche, salaire comme auxiliaire ou assistant de recherche);
- 62 % des candidats ont bénéficié d'une autre bourse, accordée notamment par les établissements universitaires (55 %) et le CRSH (18 %) en raison des règles de cumul partiel permis;
- 80 % des répondants ont à leur actif une moyenne de 3,1 publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse.

## **PARTICIPATION AU PROJET D'ÉVALUATION D'IMPACTS DE LA RECHERCHE FINANCÉE**

En 2005, le Fonds s'est associé au projet d'évaluation des impacts socioéconomiques des recherches financées par le gouvernement du Québec via les Fonds subventionnaires, projet piloté par la direction de la planification et de l'évaluation du MDEIE. L'intérêt d'un tel projet pour le Fonds Société et Culture est qu'il permet d'enclencher un processus systématique d'évaluation et de suivi des résultats de la recherche subventionnée et de démontrer comment la recherche qu'il finance contribue au progrès socioéconomique.

Le MDEIE confiait donc au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) et Science-Metrix le mandat d'élaborer une approche méthodologique de collecte et de mesures des

impacts socioéconomiques de la recherche financée par les Fonds québécois de recherche et de réaliser neuf études de cas. Documenter les extraits de la recherche financée, les mécanismes privilégiés pour la diffusion des résultats de même que les utilisateurs connus de ces extraits constitue le principal objectif de cette enquête évaluative. Ladite enquête visait également à qualifier et, si possible, quantifier les impacts socioéconomiques associés à l'utilisation des extraits de la recherche. Finalement, il était question de présenter une stratégie qui permettrait de poursuivre l'identification et la mesure des retombées socioéconomiques de la recherche financée par le gouvernement du Québec. Au printemps 2007, les auteurs de l'étude ont déposé leur rapport final. En voici un aperçu.

### **Les résultats du projet d'évaluation en bref**

Bien que les extraits principaux de la recherche financée aient été la formation d'une main-d'œuvre spécialisée et l'avancement des connaissances, le développement de procédés, de méthodes et de modes d'intervention fait également figure d'extrait dans plusieurs études de cas. Dans le secteur des sciences sociales, de nombreux projets se sont intéressés au suivi et à l'évaluation de programmes ou de politiques gouvernementales.

Pour faire connaître leurs recherches, les chercheurs ont fait appel à plusieurs modes de diffusion, tant formels qu'informels. Si les modes de diffusion les plus utilisés, à savoir les publications dans des revues scientifiques de haut calibre et les conférences, jouent rarement un rôle direct pour promouvoir l'utilisation d'un extrait, ils peuvent par contre jouer un rôle indirect primordial en contribuant notamment à établir l'expertise et la notoriété des chercheurs.

Pour l'ensemble des études de cas, des impacts nombreux et diversifiés ont été identifiés. Un grand nombre d'utilisateurs des résultats de la recherche proviennent des administrations publiques et parapubliques. Par ailleurs, seul un nombre limité des impacts a pu être mesuré, ce qui n'est guère une surprise étant donné que les impacts de la recherche sont généralement plus faciles à décrire qu'à mesurer. Malgré ces limites inhérentes à la mesure des impacts de la recherche, les chercheurs du CIRST et de Science-Metrix montrent que certaines utilisations des extraits de la recherche ont eu des répercussions socioéconomiques importantes.

Finalement, à la lumière d'une analyse relationnelle entre les différents impacts recensés dans les neuf études de cas et tous les indicateurs proposés par l'Observatoire des sciences et des technologies il y a quelques années pour mesurer les impacts de la recherche, 28 indicateurs ont été retenus pour la mesure qualitative ou quantitative des retombées socioéconomiques de la recherche. Cette sélection fournit un ensemble d'indicateurs robustes permettant la mesure des impacts socioéconomiques de projets de recherche provenant de divers horizons disciplinaires. Cette étude a donc aussi permis une avancée méthodologique importante.

**OBJECTIF 2 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES COHORTES DE DEMANDEURS DE BOURSE ET DE SUBVENTION**

**SUIVI RIGOREUX DES TAUX DE RECOMMANDATION ET DE FINANCEMENT**

Le Fonds s'est doté de mécanismes afin de préserver l'équité de traitement entre les différentes cohortes de demandeurs de bourse et de subvention.

D'abord, en vertu du monitoring pluriannuel instauré depuis cette année, le Fonds vérifie la performance relative, par programme et tous programmes confondus, de chaque établissement et de chaque domaine de recherche. Cette synthèse lui a permis d'identifier cette année deux domaines de recherche — *Médias, communications et information* ainsi que *Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace urbain* — qui apparaissaient désavantagés par rapport aux autres domaines de recherche. Ce constat amènera le Fonds à renforcer l'expertise en provenance de ces domaines dans les comités d'évaluation multidisciplinaires et à exercer une vigilance accrue à l'endroit des demandes se situant dans ces domaines.

De plus, il importe de rappeler que les scénarios financiers adoptés se situent en continuité avec ceux retenus lors des exercices précédents, alliant priorité à la relève et respect intégral des niveaux d'excellence

accordés par les comités d'évaluation. Ces éléments de continuité ont certes contribué encore cette année à l'équité intercohorte recherchée.

En ce qui concerne les demandes de bourse, un suivi des taux de recommandation par comité est réalisé sur une base annuelle. L'offre de bourses étant faite en fonction des demandes déposées dans chacun des domaines de recherche, les taux de financement sont parfaitement proportionnels.

Enfin, et c'est là un aspect fondamental des efforts que le Fonds fait pour préserver l'équité entre les cohortes de demandeurs, il importe d'avoir une assurance raisonnable que les différences notées entre les taux de recommandation des différents comités d'évaluation reflètent les qualités intrinsèques des demandes soumises. À cette fin, les présidents des comités d'évaluation d'un même programme se penchent sur cette question, lors du comité des concours tenu au mois de mars de chaque année. Ils sont alors invités à se prononcer sur ces différences et, lors de leur rencontre de mars 2007, ils ont attesté que les variations observées tenaient effectivement à la qualité intrinsèque des demandes soumises.

AXE DEUXIÈME

**FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE**

**OBJECTIF 3 : MAINTENIR LA PRIORITÉ AUX BOURSES ET AU SOUTIEN AU DÉMARRAGE DE CARRIÈRE DANS L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DE LA PROGRAMMATION**

**PROTECTION DE L'ENVELOPPE RÉSERVÉE À LA RELÈVE**

Le conseil d'administration a encore une fois réitéré la priorité accordée à la relève et a établi les scénarios financiers avec le souci de préserver l'enveloppe dédiée aux programmes

de bourse. En 2006-2007, la proportion du budget des octrois qui a été consacrée aux bourses atteint 32 %, soit un niveau similaire à celui du précédent exercice. Au total, ce sont 946 boursiers qui ont bénéficié du soutien direct du Fonds Société et Culture, dont 63 au niveau postdoctoral.

Le programme *Actions concertées* est également mis à profit dans la formation de la relève en favorisant la signature de protocoles prévoyant l'offre de bourses. En 2006-2007, on dénombre 12 boursiers dans les thématiques suivantes : Persévérance et réussite scolaires (9), Pauvreté et exclusion sociale (2), Jeux de hasard et d'argent (1). Intégrée aux appels de propositions, l'offre de bourses via les Actions concertées contribue non seulement à soutenir la relève scientifique, mais aussi à favoriser le transfert de connaissances entre le secteur universitaire et les milieux de pratique. De plus, chaque boursier est appelé à participer activement aux activités de transfert et de diffusion organisées dans le cadre de l'action concertée dans laquelle il s'intègre et un supplément financier lui est versé afin de tenir compte des exigences particulières qui lui sont imposées à cet égard.

Au chapitre du soutien à la relève de nouveaux chercheurs et chercheurs-créateurs, le Fonds maintient le cap et a choisi, comme l'an passé, de financer tous les candidats ayant obtenu une cote supérieure ou égale à B+ alors que la ligne de financement a été fixée à A dans les autres programmes de subvention. Les taux de financement dans les programmes destinés aux nouveaux chercheurs et chercheurs-créateurs s'élèvent à 74 et 100 % respectivement (contre une moyenne, tous programmes de subvention confondus, de 64 %). En tenant compte des engagements, ce sont 330 nouveaux professeurs-chercheurs et chercheurs-créateurs qui bénéficient d'un soutien au démarrage de leur carrière universitaire en 2006-2007, comparativement à 309 l'année dernière.

### Prix ADESAQ

Dans le cadre du concours des *Prix d'excellence 2006* de l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), le Fonds Société et Culture a accordé le prix de la meilleure thèse de doctorat en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres à madame Jodene Baccus, récemment diplômée de l'Université McGill. La thèse de Mme Baccus intitulée « Testing a cognitive model of implicit self-esteem through evaluative conditioning » est une contribution exceptionnelle tant sur le plan théorique qu'en termes de perspectives cliniques, en visant notamment la mise au point d'interventions propices à stimuler l'estime de soi. Remis lors du Gala de la science de l'ACFAS, tenu le 12 octobre 2006, ce prix est accompagné d'une bourse de 2 000 dollars offerte par le Fonds.

## OBJECTIF 4 : FACILITER L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE

### UN PROGRAMME TAILLÉ SUR MESURE POUR LES ÉTUDIANTS EN RÉGION

Dans son souci de soutenir la relève et de favoriser l'acquisition d'expériences de recherche en milieu universitaire, le Fonds a mis sur pied un programme de *Bourses d'initiation à la recherche au 1<sup>er</sup> cycle*, à titre de projet pilote. Le programme s'adresse aux étudiants inscrits au premier cycle universitaire dans les composantes régionales du réseau de l'Université du Québec. Le Fonds désire ainsi reconnaître les défis particuliers qui se posent pour la poursuite de carrière en recherche dans

les universités en région et souhaite que les expériences acquises en recherche incitent les récipiendaires à entreprendre des études supérieures et, à terme, à poursuivre une carrière en recherche. Le Fonds accorde un maximum de deux bourses par année d'une valeur de 5 000 \$ chacune à chaque université admissible. L'évaluation et la sélection des boursiers sont confiées aux établissements universitaires qui soumettent au Fonds les candidatures retenues sur la base de la qualité du dossier universitaire de l'étudiant, de l'intérêt du projet et du milieu d'encadrement.

## EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS LES INFRASTRUCTURES FINANCIÉES

Le Fonds considère que les infrastructures financées — équipes et regroupements — constituent des lieux privilégiés d'encadrement pour les étudiants chercheurs de même qu'un excellent poste d'observation pour dépister les étudiants qui présentent de grandes capacités et un vif intérêt pour la recherche. La relance des concours dans le programme *Regroupements stratégiques* constituera un moment privilégié pour mettre en œuvre des mesures de financement d'appariement d'étudiants. Celles-ci pourraient se décliner sous différentes formes : bourse d'été pour les étudiants en fin de premier cycle, bourse d'excellence pour les

étudiants inscrits aux cycles supérieurs ou encore bourse postdoctorale pour les étudiants étrangers. À suivre...

## DES INCITATIFS PORTEURS POUR LA FORMATION ET L'INTÉGRATION DE JEUNES CHERCHEURS

Les incitatifs à la formation à la recherche — critère formellement évalué dans tous les programmes — et l'importance accordée par le Fonds à la relève dans les infrastructures financées ont des retombées concrètes. À preuve : plus de 8 600 étudiants sont impliqués dans les activités financées par le Fonds. La mixité des équipes et des regroupements stratégiques témoigne de l'effet structurant, de la capacité d'accueil des nouveaux chercheurs et de l'attrait des ensembles constitués pour ces derniers.

TABLEAU 5  
**PLACE À LA RELÈVE DANS LES SUBVENTIONS DU FONDS**  
(2006-2007)

<i>NOMBRE D'ÉTUDIANTS ENCADRÉS SELON LES PROGRAMMES</i>	
Programme	Nombre d'étudiants
Soutien aux équipes de recherche	3 739
Regroupements stratégiques	3 105
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs	769
Actions concertées	743
Appui à la recherche-crédation	190
Appui aux projets novateurs	71
<b>total</b>	<b>8 617</b>

<i>NOMBRE ET PROPORTION DE CHERCHEURS ÉTABLIS ET DE NOUVEAUX CHERCHEURS ET NOUVEAUX CHERCHEURS-CRÉATEURS DANS LES ENSEMBLES CONSTITUÉS</i>			
Programme	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre de chercheurs
Regroupements stratégiques	944 (87%)	135 (13%)	1 079
Soutien aux équipes de recherche	619 (83%)	129 (17%)	748
<b>total</b>			<b>1 827</b>

OBJECTIF 5 : FAVORISER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES ENTRE LES MILIEUX DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

**NOUVEAUX PROGRAMMES DE BOURSE DE RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE**

Soutenir les étudiants inscrits aux cycles supérieurs a toujours été dans les priorités du Fonds. Plus encore, le Fonds s'est toujours soucie d'explorer des mesures pour accélérer l'acquisition d'expériences de recherche et de transfert de compétences. C'est dans cette double perspective qu'ont vu le jour en 2006-2007 deux programmes de bourse de recherche en milieu de pratique. Il s'agit de deux programmes dont les composantes et modalités sont similaires, mais qui diffèrent en termes de milieux de pratique visés. Ces programmes ont pour objectif de soutenir le développement d'une culture de l'innovation par la création et le renforcement de réseaux de collaboration, de transfert de compétences et de partage de connaissances entre le milieu universitaire et les milieux d'accueil.

Le premier programme, *BMP-ministères et organismes*, mis en œuvre à titre de projet pilote, cible les secteurs public, parapublic et communautaire, et l'implication d'étudiants dans la réalisation de recherches portant sur des thèmes prioritaires définis par ces milieux. Le second, *BMP-Innovation*, développé en collaboration avec le Fonds Nature et

Technologies, et en partenariat avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, vise plus spécifiquement l'entreprise privée et a pour objectif de favoriser l'accroissement des compétences en innovation des entreprises et l'employabilité des jeunes diplômés.

Le montant de la bourse à la maîtrise est de 21 000 \$ par année sur une période de 2 ans et celui de la bourse de doctorat est de 27 000 \$ par année sur une période de 3 ans. Les demandes de bourse sont évaluées par un comité multidisciplinaire sur la qualité du projet de recherche et de sa pertinence, ainsi que sur l'aptitude en recherche du candidat et son dossier universitaire.

À ce jour, trois protocoles d'entente ont été signés dans le cadre du programme *BMP-ministères et organismes*, soit respectivement avec l'Institut du Nouveau Monde, le ministère de la Culture et des Communications et l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Au total, quatre bourses d'excellence seront offertes. Les appels de candidatures ont été lancés jusqu'à la fin de février 2007 et les résultats seront connus lors de l'exercice financier 2007-2008.

**Quatre bourses dédiées aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dans le cadre du programme *BMP-ministères et organismes***

De concert avec le Fonds Société et Culture,

- l'Institut du Nouveau Monde propose deux bourses doctorales afin d'étudier, d'une part, les meilleures pratiques de participation civique et, d'autre part, l'éducation civique et la mobilisation des citoyens dans le domaine de la santé.
- le ministère de la Culture et des Communications propose la Bourse doctorale Rosaire-Garon dont les objets de recherche sont l'analyse des politiques culturelles nationales et internationales et de leur environnement, l'impact de l'évolution des technologies sur le système culturel et les rapports entre culture et territoire.
- l'Observatoire de la culture et des communications du Québec propose une bourse de maîtrise liée à l'étude de l'impact de la situation démographique du Québec sur le secteur de la culture et des communications.

## AXE TROISIÈME

**CRÉNEAUX D'EXCELLENCE****OBJECTIF 6 : APPUYER LES ENSEMBLES DE RECHERCHE PERFORMANTS ET RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX COURANTS ÉMERGENTS****MAINTIEN DE L'OFFRE DE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE**

Le Fonds annonçait en avril 2006 les octrois du troisième concours tenu dans le cadre du programme *Soutien aux équipes de recherche*. Vingt-neuf nouvelles équipes, de toutes les configurations et de tous les stades de développement, sont financées à l'issue de cette troisième compétition, portant à 114 équipes le nombre d'équipes soutenues par ce programme. La centaine d'équipes de recherche regroupe 1 101 chercheurs réguliers et collaborateurs, et ce, dans tous les domaines de recherche du Fonds. Déjà, après trois concours de ce programme quadriennal, il constitue le principal levier de financement du Fonds, tant par les sommes investies, 10,2 millions \$, que par le nombre de chercheurs soutenus.

**MAINTIEN DES ENGAGEMENTS DANS LES PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURE ET LES PROGRAMMES CONJOINTS**

Outre le soutien aux 28 regroupements stratégiques — dont 3 cofinancés avec le Fonds Nature et Technologies — le Fonds a maintenu ses engagements envers les infrastructures financées conjointement avec le FRSQ. Ainsi, dans le cadre du programme conjoint *Centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration*, le Fonds soutient le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) et le Centre de recherche en réadaptation et en intégration sociale (CIRRI). Le CIRRI bénéficie également, à titre d'Institut universitaire, d'une subvention d'appoint de 25 000 \$. Le Fonds participe aussi au financement d'un réseau thématique sur la santé et la sécurité du travail. Ce dernier fait l'objet d'un financement des trois Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'Institut de recherche

Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Toutes ces infrastructures de recherche consacrent une partie de leurs activités aux domaines de recherche couverts par le Fonds.

**RELANCE DU PROGRAMME CONJOINT DE SOUTIEN AUX INSTITUTS ET CENTRES AFFILIÉS UNIVERSITAIRES**

Lors de la reconfiguration des Fonds de recherche québécois, le Fonds a hérité des engagements du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) à l'égard des sept centres affiliés universitaires (CAU) et des deux instituts universitaires (IU) désignés en vertu de l'article 90 ou 91 de la Loi sur la santé et les services sociaux. Dès 2003, afin de clarifier les attentes et les responsabilités pour le volet recherche de la mission universitaire de ces infrastructures, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Fonds se dotaient du *Programme conjoint MSSS-FQRSC de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires*. Le MSSS ayant annoncé un moratoire sur la désignation de nouveaux CAU et IU ainsi que suspendu les renouvellements de désignation dans le cadre de sa réflexion sur l'organisation universitaire des services sociaux, le Fonds Société et Culture avait décidé de prolonger ses engagements à l'égard des infrastructures existantes. Ce report étant arrivé à terme pour cinq centres affiliés et un institut, le Fonds a lancé, pour une première fois, un concours dans le cadre de ce programme. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, ayant invité un nouvel institut à présenter sa candidature pour une première désignation, on dénombre donc cinq CAU et deux IU qui ont déposé une demande dans le cadre de ce programme. Ces infrastructures seront évaluées dans le cadre d'une démarche comparative, par un seul comité d'évaluation.

## OBJECTIF 7 : MAXIMISER LES SYNERGIES ENTRE LES GRANDS SECTEURS DE RECHERCHE

**DÉVELOPPEMENT DE PLATES-FORMES DE COFINANCEMENT INTERFONDS**

Les Fonds de recherche du Québec ont accepté, à titre d'expérience pilote pour le développement de plates-formes de cofinancement interFonds, de recevoir et d'évaluer conjointement la candidature d'un centre de recherche dont les travaux se situent dans des domaines relevant de la santé, des sciences naturelles et des sciences sociales. Des conditions de recevabilité et des critères d'évaluation ont été développés, et la demande évaluée par un comité composé d'experts dans les trois secteurs. La demande n'a pas fait l'objet d'un financement conjoint mais l'expérience commune acquise permet de jeter les bases de collaborations similaires à l'avenir.

**EXPLORATION DE PARTENARIATS AUTOUR DE PRIORITÉS CROISÉES DE RECHERCHE**

Le 20 septembre 2006, le « Groupe de réflexion pour une stratégie de recherche et de formation concernant les aspects sociaux, économiques, éthiques et environnementaux de l'innovation fondée sur les nanotechnologies » présentait au comité de liaison universitaire de NanoQuébec son *Plan d'action 2006-2009*. La principale mesure ciblée de ce plan d'action est le démarrage d'un réseau de recherche sur ces problématiques. Cinq partenaires, soit l'Institut Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, NanoQuébec et les trois Fonds de recherche québécois ont convenu de soutenir le démarrage du réseau de

recherche et de transfert de connaissances afin de développer l'expertise portant sur les enjeux éthiques, économiques, environnementaux, légaux et sociaux liés au développement des nanotechnologies (NE<sup>3</sup>LS). Le réseau a pour mandats d'animer la communauté scientifique, de définir le cadre conceptuel et les priorités de recherche, de servir de vigie au développement des activités de recherche, d'assurer le développement de la formation et de l'expertise, de devenir une interface entre décideurs et experts. Trois chercheurs, un par grand secteur de recherche, veillent au démarrage de ce réseau et soumettront aux partenaires un document de travail portant sur l'organisation du réseau, ses priorités de recherche, son « membership », etc., à la fin de l'automne 2007.

À la suite de l'intérêt manifesté par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et le ministère des Transports (MTQ), les Fonds de recherche ont décidé de soutenir le démarrage d'un réseau de recherche sur la sécurité routière. Un groupe de travail, réunissant des chercheurs des trois secteurs de recherche, a été mis sur pied et les modalités de développement, les priorités de recherche et les investissements à consentir restent à préciser. Cette initiative permet de donner suite à plus de dix années d'investissements en recherche sur la sécurité routière réalisés par le biais d'Actions concertées entre le Fonds FCAR, la SAAQ et le MTQ et, potentiellement, de relancer un programme de recherche multidisciplinaire sur cette thématique.

## OBJECTIF 8 : FAVORISER LES COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS D'ICI ET CHERCHEURS HORS-QUÉBEC

**DES ENTENTES BILATÉRALES À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE**

Au cours de l'année, le Fonds s'est associé au Conseil canadien sur l'apprentissage

(CCA) dans le cadre d'un projet d'inventaire pancanadien de recherches en éducation réalisées depuis une dizaine d'années. Le Fonds et le CCA ont mandaté le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire pour

mener à bien le projet. Une première phase du projet, portant sur l'élaboration d'une typologie qui servirait à classer l'ensemble des projets de recherche répertoriés depuis 1995, a été complétée à ce jour. Cette typologie a fait l'objet de discussions au sein d'un comité consultatif en octobre 2006. Les travaux se poursuivent et devraient se terminer au cours de la prochaine année.

Sur le plan des ententes à l'échelle internationale, mentionnons celle du Fonds avec l'*Economic and Social Research Council* signée le 16 août 2006, une entente de cofinancement bilatérale visant le partage d'expertise et le

développement de projets conjoints dans le secteur des sciences sociales, entre les chercheurs du Québec, de la Grande-Bretagne, d'Écosse et d'Irlande du Nord. Cette entente vise la consolidation d'initiatives existantes autant que le développement de nouvelles initiatives de recherche. Les activités financées dans le cadre de cette entente pourraient, par exemple, prendre la forme d'ateliers, de séminaires, de conférences, d'échanges, ainsi que de dépenses liées à la réalisation de projets de recherche. Les modalités de dépôt des demandes, d'évaluation conjointe et de financement restent à développer avec l'ESRC.

## ORIENTATION 2

# SOUTENIR LA RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES GRANDES PRIORITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES DU QUÉBEC

Le Fonds Société et Culture entend jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien avec les défis STS, poursuit le développement d'actions concertées visant à appuyer les décideurs et milieux d'intervention dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques et continue de documenter les grands enjeux de recherche à portée transversale et intersectorielle.

## AXE PREMIER

### DÉFIS SCIENCE-TECHNOLOGIE-SOCIÉTÉ

OBJECTIF 9 : ÉLABORER DES STRATÉGIES DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ADAPTÉES AUX DÉFIS IDENTIFIÉS PAR LE CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Au cours de la dernière année, le Fonds a été un partenaire particulièrement actif dans la démarche du vaste projet *Perspectives Science-Technologie-Société* menée sous la gouverne du Conseil de la science et de la technologie. La première phase du projet, réalisée en 2004-2005, a permis d'identifier sept défis socioéconomiques nécessitant de nouveaux savoirs et de nouvelles innovations, et ce, sur un horizon de dix à quinze ans. Pour six des sept défis identifiés, des comités de pilotage constitués de chercheurs et d'utilisateurs des

résultats de la recherche ont été mis en place. La seconde phase, réalisée en 2006-2007, a été marquée par d'intenses travaux des comités de pilotage en vue d'élaborer des stratégies de recherche et de transfert de connaissances, chacune étant associée à un défi.

Partie prenante à ce projet d'envergure, le Fonds est représenté sur quatre des six comités de pilotage, soit les comités liés aux défis *Habitudes de vie*, *Lutte à la pauvreté*, *Formation* et *Efficacité du système de santé*. À l'exception du comité de pilotage *Formation* dont la démarche vient à peine de débiter, les membres des trois autres comités se sont rencontrés au cours de l'année et les travaux tirent à leur fin. En effet, les comités de pilotage *Habitudes de vie* et

*Efficacité du système de santé* ont finalisé leur document de stratégie, à la suite d'une consultation effectuée auprès d'experts, alors que le comité *Lutte à la pauvreté* en est à une dernière consultation avant le dépôt final.

Au cours de la prochaine année, le Fonds sera étroitement associé, d'une part, au déploiement de ces stratégies de recherche et de transfert de connaissances et, d'autre part, aux travaux du comité de pilotage *Formation*.

## AXE DEUXIÈME

# POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX SECTORIELS

OBJECTIF 10 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE THÉMATIQUES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR LE QUÉBEC

### DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS CONCERTÉES ET DIVERSIFICATION DE PARTENARIATS

L'année 2006-2007 fut une période d'intense activité au chapitre des actions concertées avec le lancement de thématiques de grande envergure (la pauvreté et l'exclusion sociale, les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent, la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement), thématiques qui ont mobilisé chacune des enveloppes de plus d'un million de dollars (cf. : tableau 6). Les appels de propositions se sont multipliés, les partenaires se sont diversifiés. En date du 31 mars 2007, le Fonds comptait 33 actions concertées ciblées ou thématiques dont neuf en concours et 24 en

cours de réalisation. On dénombre également neuf actions concertées en développement. L'ensemble de ces initiatives concertées impliquait une trentaine de partenaires différents provenant des secteurs public et parapublic.

En cours d'année, le Fonds a lancé 12 appels de propositions, soit deux de plus que l'année dernière. Le pourcentage d'autofinancement de l'ensemble de ces appels de propositions se situe à 95 %. Ainsi, pour 100 \$ inscrits dans les protocoles, 95 \$ provenaient des partenaires et 5 \$ provenaient du Fonds. À noter que ce ratio (pour le moins spectaculaire!) ne fait qu'évoluer depuis la création du Fonds. À preuve, il était de 80 \$ pour 20 \$ en 2001-2002.

TABLEAU 6

**APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2006-2007  
MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET POURCENTAGE D'AUTOFINANCEMENT**

<b>Appels de propositions lancés (ordre chronologique)</b>	<b>Montant de l'enveloppe<sup>1</sup></b>	<b>Nombre de partenaires<sup>2</sup></b>	<b>% d'autofinancement</b>
<i>Avril 2006</i> La pauvreté et l'exclusion sociale	1 245 000\$	5	82%
<i>Mai 2006</i> Le jeu par Internet	535 000\$	1	100%
<i>Mai 2006</i> L'intervention dans le secteur des dépendances	332 500\$	1	100%
<i>Juin 2006</i> Le développement de la recherche portant sur la déficience intellectuelle et sur les troubles envahissants du développement	1 513 000\$	10	90%
<i>Mai 2006 (1<sup>er</sup> lancement) et octobre 2006 (2<sup>e</sup> lancement)</i> L'évaluation de l'implantation et des effets de l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation	190 000\$	2	100%
<i>Novembre 2006</i> L'évaluation des impacts de la ligne téléphonique <i>Jeux : aide et référence</i> et de services qui y sont rattachés	100 000\$	1	100%
<i>Décembre 2006 et mars 2007</i> Les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> concours 2007-2008)	1 358 000\$	1	100%
<i>Janvier 2007</i> Évaluation de l'implantation et des effets du Programme <i>Mère-enfant</i> de Portage	285 000\$	2	100%
<i>Mars 2007</i> L'évaluation des impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse sur la stabilité et les conditions de vie des enfants	275 500\$	1	100%
<i>Mars 2007</i> Évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population	427 500\$	2	100%
<i>Mars 2007</i> L'évaluation de l'implantation d'une solution informatique pour les <i>Réseaux de services intégrés aux personnes âgées (RSIPA)</i>	210 000\$	1	100%
<i>Mars 2007</i> Le rendement économique des interventions préventives en santé publique au Québec	157 500\$	1	100%
<b>Total</b>	<b>6 629 000\$</b>		<b>95%</b>

1. Sont exclus les frais de gestion.

2. Certains partenaires sont impliqués dans plus d'un appel de propositions. Par exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux se retrouve partenaire dans une dizaine d'appels de propositions.

En termes de soutien financier en 2006-2007, et ce, en tenant compte des engagements découlant des lancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 74 projets de recherche (62 subventions et 12 bourses), représentant des dépenses de 2,9 millions \$. Toujours en 2006-2007, 22 thématiques sont couvertes comparativement à 15 l'année précédente et sept lors de la création du Fonds, ce qui montre noir sur blanc cette tendance à la diversification thématique observée au fil des ans.

Diversification thématique certes, mais stabilité relative en termes de partenaires. En effet, les besoins de recherche proviennent principalement des partenaires du secteur public. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et

du Sport, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale demeurent les principaux partenaires, mais on retrouve bon an mal an de nouveaux « joueurs » dont, cette année, la Fondation Lucie et André Chagnon.

Au chapitre des domaines de recherche couverts par les projets financés, on constate là aussi un phénomène de diversification. De quatre domaines touchés en 2001-2002, on passe, en l'espace de cinq ans, à neuf. Par ailleurs, les domaines les plus fréquentés demeurent au fil des ans *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Éducation, savoirs et compétences*. Au cours des deux derniers exercices, ils prennent la part du lion avec plus de 80 % des projets financés.

TABLEAU 7  
**PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES**  
**RÉPARTITION DES OCTROIS PAR DOMAINE DE RECHERCHE**

Domaines de recherche	2001-2002		2005-2006		2006-2007	
	Nombre	% par rapport à l'ensemble	Nombre	% par rapport à l'ensemble	Nombre	% par rapport à l'ensemble
Cultures, religions et civilisations			1	1%	<b>1</b>	1%
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	11	42%	28	31%	<b>27</b>	36%
Économie, emploi et marchés	7	27%	4	4%	<b>2</b>	3%
Éducation, savoirs et compétences	7	27%	49	55%	<b>33</b>	45%
Gestion des organisations			2	2%	<b>4</b>	5%
Langues et langage				0%	<b>1</b>	1%
Médias, communications et information			1	1%	<b>1</b>	1%
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain			2	2%	<b>2</b>	3%
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	4%	2	2%	<b>3</b>	4%
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	100%	<b>89</b>	100%	<b>74</b>	100%

Finalement, le programme *Actions concertées* s'est ouvert à des modalités de financement plus variées et adaptées aux objectifs et à la spécificité des thématiques abordées. Par exemple, en mars 2007, le Fonds

et le ministère de la Santé et des Services sociaux offraient à la communauté scientifique un second appel de propositions portant sur « Les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent » afin de favoriser

l'émergence d'approches et d'angles d'analyse novateurs. Cet appel de propositions faisait suite à un premier appel lancé trois mois auparavant où l'on permettait aux chercheurs de faire une demande selon l'un ou l'autre des volets suivants : Bourses doctorales et

postdoctorales, Projets de recherche, Synthèse critique des connaissances et Soutien aux équipes. S'ajoutait donc, en mars 2007, le volet Études exploratoires afin de mieux répondre aux besoins de recherche du partenaire.

**Une action concertée qui roule sa bosse ! :**  
***Les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent***

En décembre 2006, pour une 6<sup>e</sup> année consécutive, le Fonds Société et Culture et son partenaire, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), étaient heureux d'offrir à la communauté scientifique, un appel de propositions portant sur « Les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent ». Trois mois plus tard, les deux partenaires lançaient un second appel de propositions afin de favoriser l'émergence d'approches et d'angles d'analyse novateurs. Le MSSS, en collaboration avec le Fonds, poursuit ses efforts pour permettre le développement de connaissances nécessaires à la prise de décision gouvernementale dans le domaine des jeux de hasard et d'argent. Les priorités de recherche demeurent : la prévention, l'offre de service, le cas spécifique des appareils de loterie vidéo, les coûts sociaux et de santé pour le Québec, les trajectoires de vie des joueurs et, finalement, l'environnement du jeu.

**Une action concertée sur la pauvreté et l'exclusion sociale**

En avril 2006, le Fonds Société et Culture était heureux d'offrir à la communauté scientifique un appel de propositions portant sur « La pauvreté et l'exclusion sociale ». Cette thématique s'inscrit dans la lignée de l'exercice de prospective menée en 2003 et 2005 par le Conseil de la science et de la technologie (CST) sur les perspectives Science-Technologie-Société. La lutte contre la pauvreté a été identifiée comme l'un des sept grands défis socioéconomiques des prochaines années au Québec que la recherche et l'innovation peuvent contribuer à relever.

Initiée par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et en congruence avec le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale adopté en avril 2004, cette action concertée devrait permettre de mieux comprendre le phénomène de la pauvreté dans toute sa complexité, d'en évaluer correctement les répercussions pour l'individu, la société et l'économie, et de développer des approches novatrices pour la combattre. Parmi les autres partenaires, on retrouve le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère des Affaires municipales et des Régions, la Société d'habitation du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon.



## ORIENTATION 3

# CONTRIBUER À LA MOBILISATION DES SAVOIRS, À L'INTENSIFICATION DU PARTAGE ET DE L'UTILISATION DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et Culture entend poursuivre ses efforts en matière de promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Il compte multiplier les occasions d'échanges entre chercheurs et utilisateurs de la recherche, en développant un partenariat plus étroit avec les centres de liaison et de transfert existants et en mettant en place des dispositifs de partage de connaissances et d'expériences d'innovation pour accroître la portée et la visibilité des activités de transfert dans le cadre des actions concertées.

## AXE PREMIER

### DIFFUSION ET RAYONNEMENT

OBJECTIF 11 : INTENSIFIER LES ACTIVITÉS DU FONDS EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES

#### **TROISIÈME ÉDITION DE LA REVUE *RECHERCHES INNOVATIONS***

La troisième édition de la revue *Recherches Innovations* fut publiée en novembre 2006. Cette édition démontre l'importance du développement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres (SSHAL) dans la compréhension d'enjeux actuels, tel le vieillissement de la population. Comme les années précédentes, la revue allouait un espace privilégié à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds et de ses retombées dans ses sections *La recherche à l'agenda* et *Les laboratoires de recherche*. La revue proposait aussi aux lecteurs des articles sur des enjeux propres à la recherche en SSHAL.

Elle présentait notamment des éléments de réflexion sur le développement d'une société du savoir au Québec, ainsi que sur la notion de transfert de connaissances et de ses différentes réalités et pratiques selon le secteur dans lequel le transfert s'effectue. Enfin, la rubrique *L'heure juste* se penchait sur un thème d'actualité, soit le nouveau programme-cadre européen en matière de recherche et d'innovation.

#### **DÉVELOPPEMENT DU SITE WEB**

L'année 2006-2007 a été marquée par un ralentissement du développement du site Web du Fonds, en grande partie en raison de la réorganisation du service interne des

communications. La mise à jour des différentes rubriques a cependant été faite régulièrement, dont la mise en ligne de communiqués de presse et de lettres du président-directeur général. Outre l'ajout des résumés des projets de recherche 2006-2007 financés par le Fonds, mentionnons que plusieurs résultats de recherches soutenues dans le cadre du programme *Actions concertées* ont aussi été mis en valeur dans le site.

### **PUBLICITÉ ET MATÉRIEL PROMOTIONNEL**

En 2006-2007, le Fonds a fait la promotion de la recherche en SSHAL et de ses retombées dans les journaux à grand tirage et revues spécialisées (les éditions régulières de la revue *Découvrir*, l'édition internationale de la revue *Découvrir*, le journal *Le Devoir*, le cahier du Salon national de la recherche universitaire, etc.). Un certain nombre de ces messages promotionnels ont été produits en collaboration avec les deux autres Fonds de recherche québécois. Soulignons également la présence

remarquée du Fonds dans l'*Annuaire du Québec 2007*, avec une section de 26 pages dédiées à la promotion de la recherche en SSHAL.

### **DES FICHES SYNTHÈSES DE RÉSULTATS VULGARISÉS**

Au cours de l'année, le Fonds a finalisé un projet amorcé en 2005-2006, soit la production et la diffusion de fiches synthèses de résultats vulgarisés relativement à sept projets de recherche menés dans le cadre de deux actions concertées intitulées *Le vieillissement de la population et ses impacts économiques et sociodémographiques* et *Les déterminants de la santé financière à la retraite*. Ces fiches ont été largement diffusées auprès de représentants d'organismes préoccupés par la problématique, de même que dans le site Web du Fonds. Un projet similaire a été entrepris en 2006-2007 en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et porte sur la production de près d'une vingtaine de fiches de résultats de recherche dans le domaine de l'éducation.

## AXE DEUXIÈME

### **VALORISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES**

OBJECTIF 12 : FAVORISER ET CONSOLIDER LES INTERFACES ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES UTILISATEURS DE CONNAISSANCES

#### **ACTIVITÉS DE SUIVI ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES**

Le programme *Actions concertées* a bénéficié d'une visibilité accrue au cours de l'année 2006-2007, en raison notamment de la multiplication des activités de transfert de connaissances organisées par le Fonds. D'abord, on compte 16 activités de suivi, lesquelles réunissaient en moyenne cinq à six représentants de partenaires par rencontre. Les activités de suivi favorisent une meilleure appropriation de la démarche théorique et méthodologique des chercheurs par les partenaires.

Par ailleurs, pas moins de neuf activités de transfert de connaissances ont été organisées au cours de l'année 2006-2007 sur des thèmes aussi variés que ceux sur le milieu de travail des jeunes non-diplômés, les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent, la persévérance et la réussite scolaires, le développement des communautés rurales. Près de 250 chercheurs universitaires, intervenants et praticiens de divers horizons ont participé à ces activités de transfert de connaissances.

## FORUM ET TABLE RONDE POUR DÉFINIR DES PRIORITÉS POSSIBLES DE RECHERCHE

En collaboration avec le Centre de recherche en prévention de l'obésité (CRPO), le Fonds a tenu un Forum d'orientation de recherche sur les problèmes reliés au poids qui a eu lieu le 12 juin 2006 et qui rassemblait une cinquantaine de chercheurs, décideurs et intervenants de divers secteurs préoccupés par cette problématique. Par ce Forum, le CRPO et le Fonds entendaient circonscrire les besoins de connaissances au niveau de la recherche et de l'intervention sur la question des problèmes reliés au poids et leurs liens avec l'acquisition de nouvelles habitudes de vie. Ils visaient également à intéresser la relève scientifique à ladite problématique et à identifier des moyens permettant de créer une synergie entre chercheurs, décideurs et intervenants.

Par ailleurs, en collaboration avec la Fondation Lucie et André Chagnon, le Fonds a mené un projet visant à documenter le lien entre le diplôme d'études secondaires et la santé et le bien-être de la population québécoise. L'objectif était de développer un argumentaire autour de cette question afin que la Fondation puisse mieux orienter ses actions en matière d'intervention et mieux cibler les besoins de connaissances relatives à cette question. Dans le cadre de ce projet, le Fonds a tenu une table ronde, qui a eu lieu à Montréal le 23 janvier 2007, réunissant une vingtaine de chercheurs spécialisés dans un ou plusieurs aspects touchant à la problématique de l'éducation et de la santé et travaillant dans les milieux universitaire et gouvernemental. Cette journée a permis de rassembler, entre autres, des sociologues, psychopédagogues, spécialistes de l'éducation et économistes afin de faire le point sur la question et de dégager des pistes de recherche et d'intervention.

## UN NOUVEAU CADRE DU RAPPORT FINAL

Afin d'améliorer la promotion et la diffusion élargie des résultats de la recherche en

sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, le Fonds a élaboré un nouveau cadre de rapport final pour les projets de recherche soutenus par le programme *Actions concertées*. Inspiré par l'approche 1-3-25 (à savoir 1 page pour la synthèse vulgarisée; 3 pages pour le résumé; 25 pages pour le rapport de recherche) de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, ce nouveau cadre met l'accent sur la synthèse et la valorisation des résultats de recherche destinés aux représentants des partenaires des actions concertées et décideurs, et pouvant également être d'un intérêt pour la population en général. Ce nouveau gabarit de rapport de recherche sera proposé aux partenaires et aux chercheurs dans le cadre d'une consultation ciblée.

## UNE VOCATION DÉDIÉE AU « RAPPROCHEMENT RECHERCHE-SOCIÉTÉ »

Outre les actions concertées et les équipes en partenariat où le Fonds vise à favoriser les interactions entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs, le Fonds a mis de l'avant une vocation dédiée explicitement au « Rapprochement recherche-société », et ce, dans le cadre du programme *Regroupements stratégiques*. Par cette vocation, le Fonds entend encourager les regroupements désireux de consolider des liens variés et formalisés avec les milieux partenaires concernés par les recherches ou encore de développer des outils pertinents à la mise en valeur des résultats de recherche. Cet encouragement du Fonds n'est pas que symbolique; il se traduira en soutien financier, ce qui permettra aux regroupements concernés de couvrir les frais relatifs au développement des compétences et activités de mise en valeur des résultats et leur appropriation par des organisations, des praticiens, des décideurs.

## **PARTENARIAT AVEC LES CENTRES DE LIAISON ET DE TRANSFERT**

Le Fonds a maintenu son soutien à deux projets pilotes de transfert de connaissances entre des équipes de recherche financées et le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP). Grâce à cet appui financier, le CLIPP vient bonifier les plans de transfert et de valorisation du groupe de recherche sur les inadaptations sociales de

l'enfance (GRISE) et du groupe de recherche et d'intervention en négligence (GRIN). Le CLIPP permet de pousser d'un cran l'appropriation des produits de recherche par les milieux de pratique avec lesquels le GRISE ou le GRIN collaborent, en offrant notamment des trousseaux d'intervention adaptées, des lieux de partage ou une expertise ciblée en matière de veille et de préparation de bilans de connaissances vulgarisés.

#### ORIENTATION 4

## **APPUYER ET SERVIR LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE, CONTRIBUER À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION**

Le Fonds continue sans relâche à soutenir et à appuyer la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de prestation de services en ligne, de diffusion de l'information, de simplification des procédures, de soutien au processus d'évaluation ou d'accompagnement des administrations de la recherche dans la planification, le traitement ou la gestion des demandes. Gestionnaire des deniers publics, le Fonds continue de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et met tout en œuvre pour assurer une reddition de comptes avec diligence et transparence.

#### AXE PREMIER

### **RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE**

OBJECTIF 13 : MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DE LA PRESTATION DES SERVICES

#### **UNE CLIENTÈLE SATISFAITE**

Dans une visée d'amélioration continue de la convivialité des services transactionnels, un sondage facultatif a été mis en ligne dans tous les formulaires à l'automne 2006. Les résultats du sondage montrent que le niveau de satisfaction des chercheurs et des étudiants qui utilisent le système transactionnel de demandes d'aide financière est très élevé. En effet, le sondage qui porte, entre autres, sur la

convivialité et la navigation affiche des taux de satisfaction variant entre 80 et 85 %. Les principales réserves concernent certains éléments de la classification de la recherche et la lenteur du système transactionnel à certains moments de l'année, notamment à l'approche de la période de clôture des concours. Comme pour les années passées, le Fonds prendra en compte les suggestions de sa clientèle et apportera les ajustements nécessaires.

## OBJECTIF 14 : INFORMER, CONSULTER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ DE CHERCHEURS, ÉTUDIANTS ET ADMINISTRATEURS DE RECHERCHE

### FICHES DES PROGRAMMES, LETTRES DU P.-D. G.

Comme à tous les ans, le Fonds a mis en ligne divers communiqués faisant part des principales décisions et orientations prises par le conseil d'administration en séance. En 2006-2007, quatre lettres du P.-D.G. ont été publiées.

Autre tradition, les fiches décrivant de façon succincte les différents programmes de bourse et de subvention ont été mises à jour et étaient disponibles au kiosque des Fonds de recherche à l'ACFAS en mai 2006. Un envoi massif a également été fait à tous les interlocuteurs du Fonds dans les universités et dans tous les départements universitaires des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres.

### PRÉSENCE ACTIVE AU CONGRÈS DE L'ACFAS 2006

Le Fonds a participé au congrès de l'ACFAS qui a eu lieu du 15 au 19 mai 2006, à l'Université McGill à Montréal. Dans le cadre d'une conférence midi intitulée *Colloque en compagnie des présidents des Fonds de recherche du Québec*, la présidente-directrice générale du Fonds alors en poste a présenté les grandes lignes du plan stratégique du FQRSC à une soixantaine de participants. De plus, en collaboration avec les deux autres Fonds de recherche, le Fonds Société et Culture a tenu un kiosque d'information où plusieurs de ses représentants ont répondu aux questions des chercheurs et des étudiants venus participer au Congrès. Cette activité a permis au Fonds de faire la promotion de sa programmation pour l'année en cours.

### RENCONTRE AVEC LES AGENTS DE LIAISON ET LES REPRÉSENTANTS DES BUREAUX DE LA RECHERCHE

Le Fonds ayant, pour une première année, la gestion complète de ses programmes

de bourse de maîtrise et de doctorat a jugé important d'instaurer des liens directs avec les agents de liaison des universités québécoises. Deux rencontres d'information ont été tenues, à Québec et à Montréal, en juin 2006 afin d'aviser les agents de liaison des changements survenus à la gestion des programmes de bourse, et notamment, aux modalités d'offres de bourses. Ces rencontres ont également permis d'informer les agents de liaison des appels d'offres de bourses faits dans le cadre du programme *Actions concertées* et de recueillir leurs besoins d'information. À la suite de ces rencontres, le Fonds a développé et mis à la disposition des agents de liaison, une publicité électronique rappelant aux candidats les principales étapes de préparation des demandes de bourse et les dates limites des concours. Les agents de liaison ont été sollicités par le Fonds à l'automne 2006 pour organiser des rencontres avec les évaluateurs des comités de bourses. Ces rencontres étaient nécessaires afin de faire connaître aux évaluateurs les modifications apportées au processus d'évaluation de bourses. Douze rencontres se sont tenues entre décembre 2006 et janvier 2007 et ont permis de rejoindre la moitié des évaluateurs, soit 84 sur un total de 161 évaluateurs.

Comme lors des années passées, le Fonds était présent lors de la rencontre tenue en septembre 2006 entre les Fonds de recherche québécois, les conseils subventionnaires fédéraux et les agents de liaison des universités québécoises. Cette rencontre annuelle permet au Fonds de faire connaître les nouveautés aux programmes de bourse. À cette occasion, les deux nouveaux programmes de bourse de recherche en milieu de pratique ont été dévoilés.

Trois rencontres ont eu lieu en juin 2006 avec les représentants des bureaux de la recherche des universités. On y a fait connaître les résultats des concours de l'automne 2005 et présenté les modifications aux programmes de subvention.

## **TOURNÉE FAISANT CONNAÎTRE LA NOUVELLE MOUTURE DU PROGRAMME REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES**

Vingt-cinq personnes, provenant de 20 regroupements stratégiques, étaient présentes lors d'une première rencontre tenue le 24 mai 2006, pour présenter les enjeux et les objectifs poursuivis dans le cadre de la révision du programme *Regroupements stratégiques*. Cette rencontre était précédée de visites aux vice-recteurs à la recherche afin de cibler les besoins et échanger sur les attentes des établissements à l'égard des grands ensembles de chercheurs.

Une version préliminaire du programme a été présentée à quelque 200 chercheurs, les 20, 21 et 27 septembre 2006 à l'Université de Montréal, à l'Université Concordia et à l'Université Laval. Les commentaires recueillis lors de ces consultations ont été intégrés à la version finale du programme, notamment, ceux portant sur les barèmes financiers pour les vocations, sur la possibilité pour les regroupements financés dans le cadre des prochains concours de soumettre des demandes visant le développement de nouvelles vocations et la prise en compte des apports des chercheurs collaborateurs aux regroupements dans l'évaluation des demandes.

## **TOURNÉE DES VICE-RECTEURS À LA RECHERCHE**

Dans le but de faire connaissance mais surtout d'entendre ses partenaires pour la recherche et la formation en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, le nouveau PDG du Fonds Société et Culture en poste depuis novembre 2006 décidait d'entreprendre une tournée des universités québécoises pour y rencontrer principalement les vice-recteurs à la recherche. Débutant à la fin février 2007, la tournée prendra fin en mai. Une brève présentation du Fonds, de sa mission, de ses orientations et des principales nouveautés ouvrait les discussions pour chacune des

universités rencontrées. Suivait un portrait de la performance de l'université visitée dans les programmes du Fonds. Ce portrait était en quelque sorte un prélude à des échanges fructueux de points de vue sur le rôle et les dernières orientations du Fonds en termes de programmation et d'orientation stratégique, mais aussi sur les priorités de recherche de l'université rencontrée, ses forces, ses faiblesses, ses attentes ou ses questionnements vis-à-vis du Fonds. Parmi les sujets abordés, mentionnons :

- les nouveautés dans la programmation du Fonds : la nouvelle version du programme *Regroupements stratégiques*, la mise à jour du programme *Soutien aux équipes de recherche*, le lancement de deux programmes de bourse de recherche en milieu de pratique;
- la place du programme *Actions concertées* dans la programmation du Fonds et la perception qu'ont certains chercheurs de ce programme;
- l'intérêt croissant des partenariats et des pratiques de recherche en collaboration;
- l'importance grandissante de la mise en valeur des résultats de la recherche et du rôle du Fonds dans cette complexe entreprise de valorisation, de partage et d'utilisation des connaissances;
- la place de la relève pour le Fonds et la question du recrutement et de la rétention des nouveaux professeurs-chercheurs pour les universités en région;
- le défi pour les SSHAL de tabler sur des priorités croisées de recherche et des collaborations intersectorielles;
- le sujet épineux des frais indirects de recherche;
- la place relativement faible des SSHAL dans la récente *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)*.

## OBJECTIF 15 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GOUVERNEMENT EN LIGNE

### **ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DES DOSSIERS**

Les demandes d'aide financière transmises par voie électronique par les chercheurs sont maintenant accessibles aux établissements universitaires en format PDF. Ces derniers peuvent donc archiver les demandes présentées par les chercheurs de leurs propres établissements au cours des cinq dernières années.

### **INFORMATISATION DU PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES**

L'informatisation du programme *Actions concertées* s'inscrit dans la lignée des travaux du Fonds concernant le développement d'un système robuste de gestion et d'information. Les objectifs de cette vaste entreprise d'informatisation sont multiples; entre autres, le Fonds entend rassembler les multiples données détenues par les principaux intervenants concernés et les organiser dans un système cohérent et intégré d'information. Ce

faisant, cela améliorera de façon substantielle le suivi scientifique et administratif des demandes financées de même que la reddition de comptes, et ce, via le développement d'interfaces qui permettront d'interroger la base de données selon des paramètres ciblés. Le Fonds fera ainsi une pierre trois coups, à savoir : répondre aux besoins des chercheurs en offrant davantage de visibilité à leurs travaux et aux résultats de leurs recherches; répondre aux attentes des partenaires de l'action concertée en leur permettant de suivre davantage l'évolution des projets financés; répondre aux besoins des gestionnaires en améliorant leurs outils de suivi et de gestion.

L'analyse d'affaires de la phase relative aux ententes de partenariat, aux appels de propositions et au partage de l'information avec les partenaires est terminée. La programmation de cette première phase du projet débutera en 2007-2008.

## AXE DEUXIÈME **RÔLE-CONSEIL**

## OBJECTIF 16 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

### **BONIFICATION DU RÉPERTOIRE DE LA RECHERCHE SUBVENTIONNÉE**

Mis en ligne en avril 2005, le Répertoire de la recherche subventionnée est une interface de recherche qui permet d'interroger la base de données concernant les subventions accordées par le Fonds Société et Culture. L'utilisateur peut faire des requêtes selon divers paramètres, tels l'année financière, l'établissement, le domaine, le programme de subvention. Par ailleurs, des ajustements ont été apportés au cours du printemps 2006 afin que l'on puisse également interroger la base de données par nom de chercheur. L'interface de recherche par nom est

en ligne depuis octobre 2006. Les usagers peuvent désormais retracer l'historique de financement d'un chercheur qui a obtenu de l'aide financière par le Fonds Société et Culture depuis 2002-2003.

### **ÉLABORATION ET IMPLANTATION DU RAPPORT FINAL DU CHERCHEUR**

Afin d'assurer le suivi scientifique des projets financés dans le cadre de ses programmes réguliers et mettre en valeur les résultats et les retombées des recherches, le Fonds Société et Culture a élaboré, au cours de

l'année 2006-2007, un nouveau rapport final du chercheur. Ce rapport concerne plus spécifiquement les programmes réguliers de subventions de projet. Implanté à titre de pilote à l'hiver 2006, et ce, dans le cadre du programme *Appui à la recherche innovante*, les chercheurs financés ont été appelés à y faire état de la portée de leurs travaux, des collaborations et partenariats développés, de la formation de chercheurs et des activités de diffusion et de transfert qu'ils ont réalisées.

### **DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL PERFORMANT EN RÉPONSE AUX BESOINS D'INFORMATION DES REGROUPEMENTS**

Après avoir consulté les regroupements stratégiques relativement au développement d'un outil transactionnel leur permettant de conserver, mettre à jour ou d'utiliser au fil des années l'information tant scientifique qu'administrative les concernant, le Fonds a procédé à l'analyse d'affaires du dispositif informationnel à implanter. Prenant la forme d'un registre, les principales données recensées concernent le profil du regroupement (composition, domaine d'expertise, etc.), des indicateurs d'intrants (subventions, contrats, etc.), des indicateurs d'activités (étudiants, collaborateurs, liens avec les utilisateurs de recherche, etc.), des indicateurs d'extrants (grandes réalisations, inventions, etc.) et, finalement, des indicateurs d'impacts (activités de valorisation et de transfert, etc.). Un tel outil simplifiera grandement les transactions et les opérations avec le Fonds et servira aux regroupements autant pour leur gestion interne que pour leur reddition de comptes. Une implantation par phases est prévue tout au long de l'année financière 2007-2008 et s'étalera sur un horizon de trois ans.

### **RELANCE DU BOURSIER**

Au printemps 2005, le Fonds Société et Culture implantait le Rapport final du boursier, un instrument de collecte d'information permettant de dégager les principales caractéristiques des études réalisées par les

boursiers et de documenter leur situation au moment où leur soutien financier par le Fonds prenait fin. Pour faire suite à l'implantation dudit Rapport, le Fonds a procédé cette année à la conception de la Relance du boursier, toujours dans l'objectif d'évaluer l'impact des bourses accordées par le Fonds sur le cheminement scolaire du boursier et son insertion sur le marché de l'emploi. Cette relance sous forme de questionnaire en ligne s'intéresse plus spécifiquement à la situation des boursiers deux ans après la fin de leur programme de bourse. Il sera en opération en 2007-2008.

### **STRUCTURATION DES PUBLICATIONS DES CHERCHEURS**

Les Fonds et le MDEIE ont convenu de recevoir de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST), pour les années 2000-2005, les publications indexées de leurs chercheurs, afin de permettre à ces derniers de constituer leur dossier de publications et aux partenaires de réaliser des analyses bibliométriques fixes. L'étape d'élaboration du processus de gestion des publications est présentement en cours. Un projet pilote avec une cohorte de chercheurs est prévu après les concours de l'automne 2007.

### **PARTICIPATION À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL**

En plus de poursuivre bon an mal an le développement et l'enrichissement de ses outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution l'expertise de son personnel dans divers comités et groupes de travail. Parmi les nombreuses activités auxquelles participe le Fonds, mentionnons sa présence au conseil d'administration et au comité de gestion du CV commun canadien (Cantor). Rappelons que les IRSC ainsi que les trois Fonds de recherche québécois partagent depuis déjà cinq ans le même CV en ligne. Fait important à souligner : la nouvelle entente selon laquelle le CRSH et le CRSNG s'engagent à faire leur entrée dans le CV commun canadien. Un

communiqué conjoint des trois organismes fédéraux a d'ailleurs été émis à la suite de la signature de l'entente.

Le Fonds était également présent au comité consultatif sur le programme « Science, technologie et innovation » de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Lors de la rencontre du groupe de travail en novembre 2006, il a été question de la refonte de la publication maîtresse de l'ISQ, à savoir le *Compendium des activités scientifiques et technologiques*, et ce, afin de répondre davantage aux besoins des Fonds de recherche et des partenaires de la recherche en matière de données statistiques sur la science, la technologie et l'innovation. La mesure de l'innovation sociale a également été abordée. Tous s'entendent pour dire que les indicateurs sur l'innovation sociale devront reposer sur un cadre conceptuel solide et permettre des analyses poussées, allant plus loin que la simple description.

Le Fonds s'est aussi impliqué très activement dans les travaux autour d'*Expertise recherche Québec*, un outil informationnel visant notamment à faire connaître l'expertise et les réalisations des chercheurs, des regroupements de recherche et du système de la recherche universitaire et collégiale du Québec. Mis au point par le MDEIE et les Fonds québécois de recherche, en étroite collaboration avec le MELS, *Expertise recherche Québec* a fait l'objet d'une présentation officielle dans le cadre du 74<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS tenu à l'Université McGill en mai 2006. La communauté de la recherche a pu constater de visu la richesse de cet outil informationnel.

### **MISE À PROFIT DE L'EXPERTISE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION**

L'expertise du Fonds en matière d'évaluation a été une fois de plus mise à contribution cette année. Comme par les années passées, le Fonds s'est prononcé sur la pertinence des candidatures québécoises soumises au programme des Chaires de recherche du Canada. Plus spécifiquement, il donne un avis de pertinence sur le programme de recherche soumis par le candidat en lien avec

le plan de développement stratégique de l'université qui propose la candidature et il se prononce sur les évaluateurs suggérés par l'organisme fédéral. En 2006-2007, 23 demandes en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres en provenance de neuf établissements universitaires ont été soumises lors des trois concours tenus dans le cadre de ce programme. Dans le premier concours, trois chaires ont été octroyées sur cinq demandes; dans le second, quatre chaires sur les sept demandées ont reçu l'aval du Secrétariat des Chaires. Les résultats du troisième concours portant sur les onze demandes soumises en décembre 2006 seront connus à la fin du mois de juin 2007.

En ce qui a trait aux projets québécois soumis aux trois concours tenus dans le cadre du *Fonds des leaders* de la Fondation canadienne pour l'innovation, le Fonds Société et Culture a assumé la responsabilité de l'évaluation des demandes soumises dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, évaluation d'ailleurs qu'il pratique depuis 2001. Aux concours de l'année 2006-2007, 10 demandes ont été soumises par des établissements québécois. Sept de ces demandes ont reçu un appui financier de la FCI, pour un taux de succès de 70 %. En plus de l'évaluation des demandes québécoises soumises dans le cadre du programme *Fonds des leaders*, le Fonds a géré le processus d'évaluation des demandes québécoises soumises au *Fonds de l'avant-garde* et au *Fonds des initiatives nouvelles*, programmes faisant l'objet de la cinquième édition du vaste concours national de soutien aux infrastructures de la FCI. Vingt-sept demandes, dont 3 demandes pancanadiennes pilotées par des établissements hors-Québec, ont été soumises pour évaluation au comité d'évaluation multidisciplinaire québécois. Chacune de ces demandes a été évaluée par des experts externes ou par un comité formé d'experts. Au terme du processus québécois d'évaluation scientifique, 15 demandes ont été jugées de bonne qualité scientifique et les membres du comité d'évaluation multidisciplinaire ont recommandé au gouvernement du Québec leur transmission au concours national.

OBJECTIF 17 : CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE PROPRES AUX OBJETS, MÉTHODOLOGIES ET PRATIQUES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ART ET EN LETTRES

**PARTICIPATION À LA RÉVISION DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE**

En 2006-2007, l'Unité de l'éthique de la Direction générale de la planification stratégique, de l'évaluation et de la gestion de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux procédait à une enquête sur l'implantation du *Plan d'action ministériel en matière d'éthique et d'intégrité scientifique* lancé en 1998. La présidente et le secrétaire du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds ont collaboré à cette enquête, puisque cinq des trente-deux mesures prévues dans le Plan concernent le FRSQ et le FQRSC. Les résultats ont été rendus publics lors des *Journées d'étude 2006*. Dans l'ensemble, on conclut que les mesures ont été partiellement mises en œuvre, ce qui « s'explique en partie par la réorganisation qu'a connue le milieu de la recherche en sciences humaines et sociales », peut-on lire dans le rapport.

**DÉBAT SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE L'ADARUQ**

En octobre 2006, le secrétaire du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds participait au colloque de l'ADARUQ dans le cadre d'un atelier intitulé *L'éthique en sciences humaines et sociales : des actions à prendre*. Outre un bilan des travaux du Fonds, sa présentation portait sur trois ensembles de constats en matière d'éthique de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, soit : un besoin de clarification sur le plan conceptuel, relativement à l'article 21 du Code civil du Québec, à la notion de risque minimal, de confidentialité et d'anonymat, etc.; un besoin de formation tant du côté des membres de comités d'éthique de la recherche (CER) que du côté des chercheurs; un besoin d'harmonisation sur le plan opérationnel que ce soit en termes d'évaluation multisites,

d'exigences des CER, de formulaires de consentement et de certificat d'éthique, de suivi de projets ou de ressources.

**SUIVI DES TRAVAUX PORTANT SUR L'ARTICLE 21 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC**

Depuis la production de l'avis du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds concernant le document de *Clarification de la notion de soins innovateurs contenue dans l'article 21 du Code civil du Québec*, produit par l'Unité de l'éthique de la Direction générale de la planification stratégique, de l'évaluation et de la gestion de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux, aucun développement n'a eu lieu à ce jour. Le Fonds est toujours disposé à participer activement à la prochaine consultation qui aura lieu sur la question.

**ANALYSE ET APPRÉCIATION DES PROCÉDURES D'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'ÉTHIQUE EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

Amorcé en 2005-2006, le Fonds a complété en 2006-2007, en collaboration avec la Commission sur l'éthique de la science et de la technologie, son projet d'élaboration de modèles de formulaire de certificat d'éthique et de consentement du sujet humain adaptés aux pratiques en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Rappelons que ce projet vise à atténuer certaines difficultés, formulées par plusieurs membres de la communauté des SSHAL, à répondre aux exigences des formulaires de certificat d'éthique et de consentement du sujet en vigueur dans les universités québécoises, élaborés dans la tradition des pratiques de la recherche biomédicale. Le rapport final, déposé en septembre 2007, comporte essentiellement un diagnostic de la situation produit sur la base de

données issues de dossiers éthiques de chercheurs, d'un sondage et de tables rondes, une proposition de modèles de formulaire et une série de recommandations. Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds a été saisi du rapport et des sept recommandations qui y figurent. Parmi celles-ci, on recommande d'aller

de l'avant avec l'élaboration de modèles de formulaires de demande de certificat d'éthique et de consentement mieux adaptés à la recherche en SSHAL. Il est également question que les chercheurs soient mieux informés et sensibilisés à l'éthique de la recherche et au rôle des comités d'éthique de la recherche.

### AXE TROISIÈME

## GESTION DES RESSOURCES

OBJECTIF 18 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES

### DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 71 demandes d'accès à l'information, et ce, en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1). Toutes ces requêtes de la part d'étudiants et chercheurs ont donné lieu à une réponse positive de la part du Fonds qui détenait les informations demandées.

### POLITIQUE LINGUISTIQUE

En 2006-2007, le Fonds a amorcé l'élaboration de sa propre politique linguistique et devrait l'adopter au cours de la prochaine année. Actuellement, il applique la Politique linguistique du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation entrée en vigueur en 2002.

### PLAN DE CLASSIFICATION ET CALENDRIER DE CONSERVATION

Soucieux d'assurer une gestion efficace des documents qu'il détient, le Fonds a revu l'ensemble de ses pratiques et s'est doté d'un schéma de classification et d'un calendrier de conservation. Le calendrier de conservation en application depuis 2006-2007 sera révisé en 2007-2008. Quant au nouveau schéma de

classification, il a été adopté par les différentes unités administratives en 2006-2007 et sera révisé au cours de l'année suivante en fonction des commentaires des utilisateurs.

### DE NOUVELLES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Dans un contexte où les systèmes informatiques du Fonds hébergent, détiennent ou transmettent de l'information aussi diversifiée que des renseignements sur sa clientèle, ses partenaires ou les membres de son personnel ou encore des données relatives à la gestion qui sont essentielles à la réalisation de sa mission, le Fonds se devait de se doter d'une politique formelle de gestion de la sécurité des systèmes informatiques. Ladite politique permettrait notamment d'établir le cadre réglementaire régissant le développement, la sauvegarde et la gestion sécuritaire des systèmes informatiques, mais aussi d'encadrer les administrateurs et les architectes des systèmes dans l'accomplissement de leurs tâches. Chose dite, chose faite.

En 2006-2007, Le Fonds Société et Culture a élaboré une politique de sécurité des systèmes informatiques, politique qui a été adoptée au printemps 2007 par le comité de sécurité conjoint FQRNT/FQRSC. Cette politique couvre le développement, l'administration et la sécurité des systèmes informatiques. Un code de conduite particulier aux usagers et aux

administrateurs a également été adopté. Dès 2007-2008, débiteront des activités de sensibilisation auprès de l'ensemble du personnel sur des sujets aussi variés que la propriété de l'information, l'utilisation des systèmes, la gestion des privilèges d'accès, l'usage de la messagerie, les mots de passe et la sécurité.

En ce qui a trait à la Politique de santé et de sécurité au travail, les travaux ont été reportés à l'an prochain.

### **AMÉLIORATION CONTINUE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS DE GESTION DES OPÉRATIONS**

Les formulaires de demande d'aide financière ont été ajustés encore cette année en fonction des commentaires formulés par les utilisateurs dans le questionnaire facultatif inséré à la fin de chaque formulaire, et des remarques émises par les établissements universitaires lors des réunions annuelles de consultation. Pour sa part, le système transactionnel de suivi financier a vu lui aussi plusieurs de ses fonctionnalités s'améliorer au cours de la dernière année, à la suite des suggestions émises par les services des finances des établissements universitaires lors des consultations périodiques du Fonds.

### **DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION DU PERSONNEL**

Comme par le passé, le Fonds a encouragé l'excellence au travail et le développement des compétences en soutenant financièrement les activités de formation et de perfectionnement de son personnel. Le Fonds instaure ainsi une culture favorisant la mise à jour des connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs à tous les niveaux afin d'augmenter sa flexibilité et sa capacité

d'adaptation au changement. Concrètement cette année, le personnel et la direction du Fonds, soit 21 personnes, ont participé à des activités de formation et de perfectionnement pendant plus de 300 heures.

Sur les 17 activités de formation suivies par les membres de l'organisation, la plupart ont porté sur la maîtrise d'outils permettant l'exploitation des bases de données du Fonds. Les employés ont également participé à divers colloques et congrès.

### **DOSSIER ÉQUITÉ SALARIALE**

Le Fonds a convenu avec son syndicat des professionnels d'un programme d'équité salariale distinct pour ses membres. Au cours de l'année, le comité sur l'équité salariale a procédé au deuxième affichage des résultats de ses travaux, tel qu'il est prévu par la *Loi sur l'équité salariale*. Le deuxième affichage portait plus précisément sur l'évaluation des catégories d'emplois professionnels, leur comparaison, l'estimation des écarts salariaux et le calcul des ajustements salariaux ainsi que les modalités de versement des ajustements salariaux le cas échéant. Rappelons que la loi a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emploi à prédominance féminine. L'analyse des emplois professionnels visés au Fonds Société et Culture n'a démontré aucune discrimination fondée sur le sexe. Le comité sur l'équité salariale a par conséquent conclu qu'aucun ajustement salarial n'était nécessaire.

En ce qui concerne le personnel de soutien, les parties ont convenu de former un groupe de travail et d'amorcer les travaux au cours de l'année 2007-2008.



## LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

### RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité exécutif dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



Président-directeur général



Vice-présidente à l'administration et  
à l'information

Québec, le 17 mai 2007

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2007 ainsi que des résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "France Alain".

France Alain, CA  
Directrice des services-conseils  
en attestation financière

Québec, le 17 mai 2007

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE  
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE  
REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)</b>	46 258 681 \$	46 564 052 \$
<b>INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS</b>	<u>1 096 227</u>	<u>630 907</u>
	<u>47 354 908</u>	<u>47 194 959</u>
<b>SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES</b>		
Subventions à la recherche	27 320 104	29 978 962
Bourses	12 688 122	14 083 789
	<u>40 008 226</u>	<u>44 062 751</u>
	7 346 682	3 132 208
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)</b>	<u>3 824 023</u>	<u>3 786 532</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	3 522 659	(654 324)
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT</b>	<u>2 569 020</u>	<u>3 223 344</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 5)</b>	<u>6 091 679 \$</u>	<u>2 569 020 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE  
SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE  
BILAN  
AU 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	1 122 135 \$	1 139 607 \$
Dépôts à terme (4,02 % et 4,10 %)	12 000 000	7 500 000
Intérêts courus	572 873	14 527
Subventions à recevoir et autres créances (note 6)	2 048 606	2 821 778
Frais payés d'avance	32 130	21 578
	<u>15 775 744</u>	<u>11 497 490</u>
<b>Immobilisations corporelles (note 7)</b>	127 200	249 840
<b>Actif incorporel (note 8)</b>	177 661	174 453
	<u>16 080 605 \$</u>	<u>11 921 783 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Charges à payer et frais courus (note 10)	445 475 \$	675 110 \$
Subventions d'organismes reportées	9 362 347	8 414 921
Portion court terme de la dette à long terme (note 11)	45 469	81 628
	<u>9 853 291</u>	<u>9 171 659</u>
<b>Dette à long terme (note 11)</b>	135 635	181 104
	9 988 926	9 352 763
<b>EXCÉDENT CUMULÉ (note 5)</b>	6 091 679	2 569 020
	<u>16 080 605 \$</u>	<u>11 921 783 \$</u>
<b>Engagements (note 12)</b>		

Pour le conseil d'administration :



Jacques Babin



Alain Noël

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### 31 MARS 2007

#### 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est constitué par la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Fonds par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

##### **Subventions gouvernementales et d'organismes**

Les subventions gouvernementales et d'organismes affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### **Subventions et bourses accordées**

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

##### **Produits de placement**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

##### **Autres produits**

Les autres produits sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau et équipement	20 %
Équipement informatique	33,33 %
Améliorations locatives	20 %

**Actif incorporel**

Le développement informatique est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. Au 31 mars 2007, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

**3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	43 182 900 \$	43 137 400 \$
Partenaires des actions concertées	2 686 781	3 421 652
Autres	389 000	5 000
	<u>46 258 681 \$</u>	<u>46 564 052 \$</u>

**4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>TRAITEMENTS</b>		
Rémunération	2 285 558 \$	2 052 917 \$
Formation et perfectionnement	3 528	7 414
Cotisations professionnelles	1 579	749
	<u>2 290 665</u>	<u>2 061 080</u>
<b>SERVICES</b>		
Honoraires	<u>307 268</u>	<u>663 626</u>
<b>LOYERS</b>		
Loyers à la Société immobilière du Québec	268 702	262 745
Assurances	16 498	17 811
Entretien et réparations	51 906	36 936
Location	3 439	2 850
	<u>340 545</u>	<u>320 342</u>
<b>COMMUNICATIONS</b>	<u>74 076</u>	<u>53 047</u>
<b>TRANSPORT ET SÉJOUR</b>	<u>326 467</u>	<u>234 677</u>
<b>AUTRES FRAIS</b>		
Télécommunications	52 258	47 102
Reprographie	41 888	33 969
Frais d'envoi	27 662	19 475
Charges de bureau	39 691	24 541
Autres charges	5 442	3 276
Frais financiers	13 533	18 772
	<u>180 474</u>	<u>147 135</u>
<b>AMORTISSEMENTS</b>		
Immobilisations corporelles	188 168	214 178
Actif incorporel	116 360	92 447
	<u>304 528</u>	<u>306 625</u>
	<u>3 824 023 \$</u>	<u>3 786 532 \$</u>

## 5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ce montant grevé d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Subventions à la recherche et bourses	4 491 008 \$	1 901 853 \$

## 6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	-	142 941 \$
Fonds de la recherche en santé du Québec	1 776	72
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	1 220 130	1 200 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux	780 790	995 265
Autres	45 910	483 500
	<u>2 048 606 \$</u>	<u>2 821 778 \$</u>

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Mobilier de bureau et équipement	250 457 \$	224 394 \$	26 063 \$	65 595 \$
Équipement informatique	225 822	177 324	48 498	24 654
Améliorations locatives	550 322	497 683	52 639	159 591
	<u>1 026 601 \$</u>	<u>899 401 \$</u>	<u>127 200 \$</u>	<u>249 840 \$</u>

Les acquisitions payées au cours de l'exercice sont de 28 161 \$ (2006 - 31 354 \$).

**8. ACTIF INCORPOREL**

	2007		2006
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Développement informatique	581 802 \$	404 141 \$	174 453 \$

Les acquisitions payées au cours de l'exercice sont de 106 725 \$ (2006 - 11 509 \$).

**9. FACILITÉS DE CRÉDIT**

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce, jusqu'au 31 mars 2012. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Au 31 mars 2007, les facilités de crédit étaient inutilisées.

**10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS**

	2007	2006
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	224 494 \$	360 262 \$
Fonds de la recherche en santé du Québec	-	1 350
Salaires et vacances à payer	208 593	278 364
Autres	12 388	35 134
	<u>445 475 \$</u>	<u>675 110 \$</u>

Des immobilisations corporelles d'un montant de 37 367 \$ (2006 - aucun) et un actif incorporel d'un montant de 12 843 \$ (2006 - aucun) sont inclus dans les charges à payer.

**11. DETTE À LONG TERME**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Effet à payer à la Société immobilière du Québec, taux fixe de 6,68 %, remboursable par versements mensuels de 3 649 \$ en capital et intérêts, échu en février 2007	-	38 835 \$
Effet à payer à la Société immobilière du Québec, taux fixe de 6,08 %, remboursable par versements mensuels de 4 602 \$ en capital et intérêts, échéant en novembre 2010	<u>181 104</u>	<u>223 897</u>
	181 104	262 732
Portion court terme	<u>45 469</u>	<u>81 628</u>
	<u>135 635 \$</u>	<u>181 104 \$</u>

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des quatre prochains exercices se détaillent comme suit :

2007 - 2008	45 469 \$
2008 - 2009	48 311 \$
2009 - 2010	51 331 \$
2010 - 2011	35 993 \$

Les intérêts payés sur la dette à long terme s'élèvent à 13 743 \$ (2006 - 19 000 \$).

**12. ENGAGEMENTS**

Au 31 mars 2007, les engagements du Fonds sont de 35 978 929 \$ (2006 - 45 148 554 \$) à l'égard des subventions et de 12 386 828 \$ (2006 - 16 726 006 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par l'Assemblée nationale, à l'exception des sommes réservées dans l'excédent cumulé.

### 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des actifs et des passifs à court terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, en raison de leur échéance à court terme et des conditions commerciales normales qu'ils comportent.

La juste valeur des obligations découlant des éléments de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêt offerts sur le marché au Fonds pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme du Fonds :

	2007		2006	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme (incluant la portion à court terme)	181 104 \$	187 595 \$	262 732 \$	272 344 \$

### 15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 84 628 \$ (2006 - 75 428 \$) et représentent le coût des services courants.

### 16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2006 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2007.

Coordination et rédaction  
Denise Pérusse

Mise en page  
Direction des communications du Fonds Société et Culture

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format PDF dans le site Web du Fonds :  
[www.fqrsc.gouv.qc.ca](http://www.fqrsc.gouv.qc.ca)

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal 2007  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 978-2-550-50384-2